

ASSAINISSEMENT



RAPPORT ANNUEL 2021
SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT



métropole
ROUENORMANDIE

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le



ID : 076-200023414-20221116-C2022_0664-DE

Sommaire

I. SOMMAIRE	1
II. PRESENTATION GENERALE DE L'ACTIVITE ASSAINISSEMENT DE LA METROPOLE-ROUEN-NORMANDIE	3
1. Les Chiffres Clés et faits Marquants 2021	3
2. Mode de gestion et d'organisation du service public de l'Assainissement de la Métropole-Rouen-Normandie	4
3. Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie en 2021	8
1) Les tarifs de l'assainissement et des autres prestations facturées aux abonnés	8
2) Recettes et dépenses du service	8
3) Indicateurs financiers	9
4. Exploitation - Caractéristiques techniques	10
1) Indicateurs techniques	10
2) Patrimoine	10
3) Données clientèle - abonnés	10
4) Indicateurs de performance	11
5. Travaux réalisés sur le territoire de la Métropole en 2021	12
III. PRESENTATION PAR SERVICE	15
1. L'Assainissement Collectif exploité en Régie	15
1) Présentation du service	15
2) Indicateurs techniques	16
3) Patrimoine	17
4) Données clientèle - abonnés	17
5) Indicateurs de performance	18
2. Contrat pour l'exploitation avec marché de prestation de service de la station d'épuration Émeraude	19
1) Présentation du service	19
2) Indicateurs techniques	19
3) Patrimoine	20
4) Indicateurs de performance	20
5) Indicateurs financiers	20
3. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement avec marché de prestation de service – Plateau Est	21
1) Présentation du service	21
2) Indicateurs techniques	21
3) Patrimoine	22
4) Données clientèle - abonnés	22
5) Indicateurs de performance	23
6) Indicateurs financiers	23
4. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement avec marché de prestation de service – Secteur Ouest	24
1) Présentation du service	24
2) Indicateurs techniques	24
3) Patrimoine	26
4) Données clientèle - abonnés	27
5) Indicateurs de performance	27
6) Indicateurs financiers	29
6. L'Assainissement Non Collectif en Régie	30

1) Présentation du service

2) Indicateurs techniques

3) Indicateurs financiers

IV. LA DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE DE L'ACTIVITE ASSAINISSEMENT AU SEIN DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

32

V. ANNEXES

34

Annexe 1 : Glossaire

35

Annexe 2 : Synthèse des données 2021

36

Annexe 3 : Délibération et Programme de travaux sur le territoire de la Métropole en 2022

38

Annexe 4 – Règlement d'Assainissement Collectif

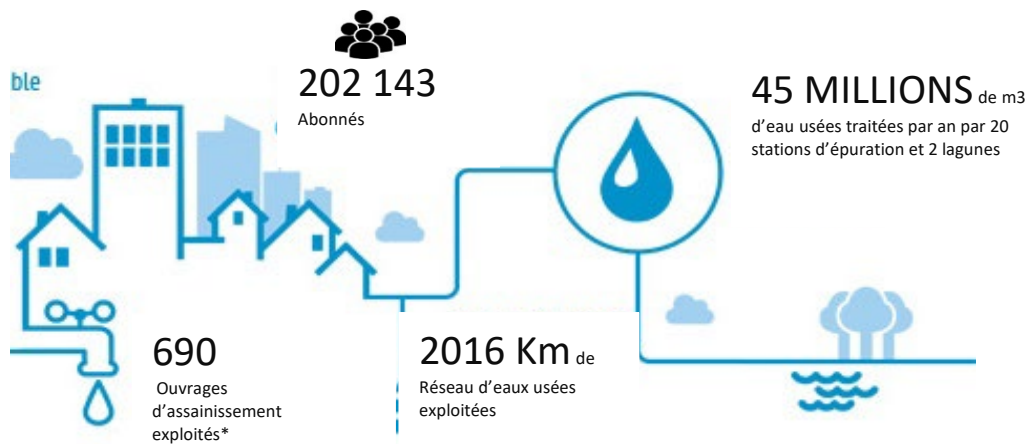
40

Annexe 5 – Règlement d'Assainissement Non Collectif

40

Présentation Générale de l'activité ASSAINISSEMENT de la Métropole Rouen-Normandie

1. Les Chiffres Clés et faits Marquants 2021



* Postes de relèvement, bassins enterrés de stockage et chambres à sable

FAITS MARQUANTS 2021

- Réparation par les équipes de la régie du siphon sous la seine.
- Lauréat d'un appel à projet AESN « réseau d'assainissement intelligent » : Installation d'un logiciel d'Hypervision couplé avec des outils métiers (contrôle des branchements des particuliers et des industriels)
- Pose de 6 filets de rétention de macrodéchets plastique en sortie d'émissaire pluviaux et Déversoir d'orage en partenariat avec des mécènes locaux et de l'AESN.
- Présentation à la DREAL, DDTM, AESN, Chambre de commerce et d'industrie du plan d'action « Diagnostic Amont RSDE » relatif à la réduction à la source des substances dangereuses pour l'environnement significatives sur nos systèmes d'assainissement.
- Production de l'Analyse des risques de défaillances du système d'Assainissement Emeraude
- Analyse des Meilleurs Techniques Disponibles au niveau des incinérateurs de la station d'épuration Emeraude
- Schémas directeurs d'assainissement en cours sur les communes de Grand Quevilly, Boos, la Neuville chant d'Oisel, Quevreville la poterie, Le Trait et Yainville.
- Audit de renouvellement de la certification ISO 14001 en juin 2021 123 chantiers réceptionnés en 2021 représentant un montant total de plus de 6,4 M€HT (Travaux d'extension, de réhabilitation et de renforcement des réseaux et de construction d'ouvrage de de régulation des eaux pluviales dont la création d'un réseau d'assainissement sur Saint Hilaire (Rouen) permettant de collecter séparément les eaux claires en provenance de l'usine d'eau potable de la Jatte et les eaux pluviales du secteur et de les renvoyer au milieu naturel et non plus vers la STEP Emeraude

2. Mode de gestion et d'organisation du service public de l'Assainissement Métropole-Rouen-Normandie

Au 1er janvier 2015, la Métropole-Rouen-Normandie (MRN) succède à la CREA. Créée au 1er janvier 2010, la Communauté d'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe – CREA – est née du regroupement de 4 communautés :

- La Communauté d'Agglomération d'Elbeuf Boucles de Seine (CAEBS) constituée de 10 communes
- La Communauté d'Agglomération Rouennaise (CAR) constituée de 45 communes
- La Communauté de communes Seine-Austreberthe constituée de 14 communes
- La Communauté de communes du Trait-Yainville constituée de 2 communes

❖ Organisation du service public de l'Assainissement

Le service public de l'Assainissement est un Service Public à caractère Industriel et Commercial (SPIC) géré au niveau d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), la Métropole Rouen Normandie.

- Il a pour compétences la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, des eaux pluviales ainsi que des ruissellements
- Il est constitué de 22 systèmes d'Assainissement (ensemble de réseaux de collecte des eaux usées acheminées vers une station d'épuration) :

- Système d'assainissement d'Émeraude ;
- Système d'assainissement de Saint Aubin Les Elbeuf ;
- Système d'assainissement de Grand Quevilly ;
- Système d'assainissement de Grand Couronne ;
- Système d'assainissement de Sahurs ;
- Système d'assainissement de Saint Pierre de Manneville ;
- Système d'assainissement de Boos ;
- Système d'assainissement de Gouy ;
- Système d'assainissement de La Neuville Chant d'Oisel ;
- Système d'assainissement de Montmain ;
- Système d'assainissement de Quévreville la Poterie.
- Système d'assainissement de Yainville ;
- Système d'assainissement de Jumièges ;
- Système d'assainissement du Mesnil sous Jumièges ;
- Système d'assainissement d'Hénouville ;
- Système d'assainissement de Duclair ;
- Système d'assainissement de Duclair bord de Seine ;
- Système d'assainissement de Bardouville (Lagune) ;
- Système d'assainissement d'Anneville-Ambourville ;
- Système d'assainissement du Trait ;
- Système d'assainissement de Saint Martin de Boscherville ;
- Système d'assainissement d'Épinay sur Duclair (Lagune) ;

Et de 3 communes, Saint Paër, Sainte Marguerite sur Duclair et Saint Pierre de Varengeville raccordées sur le système d'assainissement de Viller Ecalles, hors périmètre de la MRN.

- 70 communes sont adhérentes au service d'assainissement sur les 71 communes de la MRN, la commune d'Yville sur Seine étant dans sa totalité en assainissement non collectif, soit **500 981 habitants**, donnée INSEE, où sont répartis **202 143 abonnés** au service.

Des communes hors du périmètre de la Métropole Rouen Normandie sont reliées :

- au système d'assainissement d'Émeraude : La Vaupalière, Montigny, Pissy Pôville, Préaux, Quincampoix et Saint Jean du Cardonnay.
- au système d'assainissement de Montmain : Bois d'Ennebourg, Bois l'Évêque, Fresne le Plan, Mesnil Raoul
- au système d'assainissement de Saint Aubin les Elbeuf : Saint Pierre des Fleurs, Saint Didier des Bois, Saint Ouen du Tilleul, La Saussaye, Bosnormand, Bosc Roger en Roumois, Thuit Anger
- au système d'assainissement du Trait : Rives-en-Seine (Hameau de Gauville)

Le service public de l'Assainissement est géré selon 2 modes d'exploitation, en Régie ou via des contrats de prestation de service.

Il gère en Régie les systèmes d'assainissement (collecte, transport et traitement des eaux usées) de Saint Aubin les Elbeuf, Grand Quevilly, Grand Couronne, Sahurs et Saint Pierre de Manneville, ainsi que le système de collecte « Émeraude ».

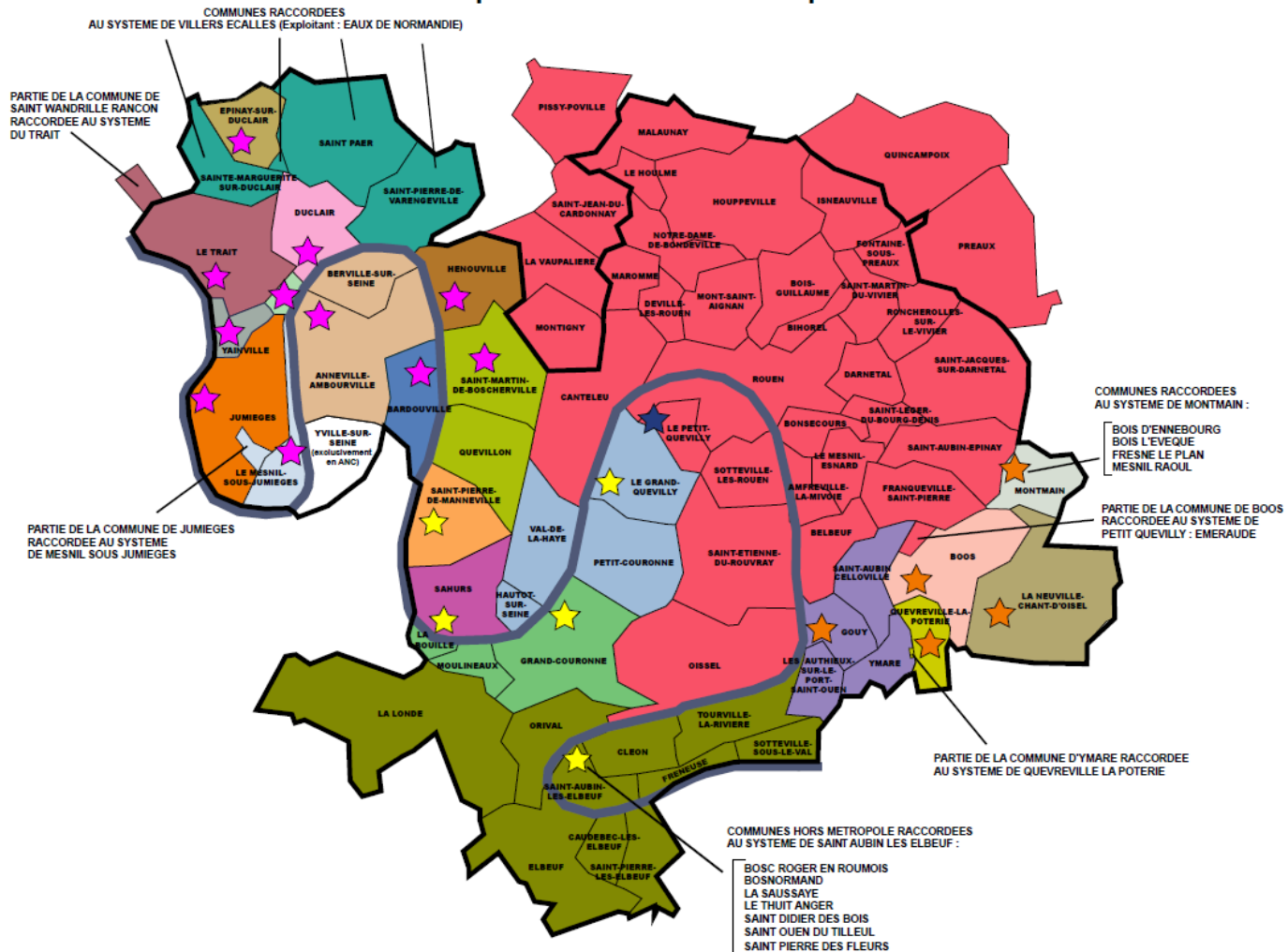
Le service public de l'Assainissement est rattaché au Département « Environnement, Énergie, Eau, Déchets, Réseau » (E3DR) de la Métropole qui comprend notamment une direction Cycle de l'eau et une Direction Eau/Assainissement-Régies

La Direction Cycle de l'eau est constituée :

- Du service en charge des études directrice et du grand cycle de l'eau
- De la Direction Adjointe maîtrise d'ouvrage de l'eau et de l'Assainissement en charge de la connaissance et gestion patrimoniale, de la défense extérieure contre l'incendie, des avis réglementaires et de la programmation et coordination des investissements

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

TRAITEMENT DES EAUX USEES
Périmètres des systèmes d'assainissement* et exploitants des stations d'épuration



Périmètres des systèmes d'assainissement (en eq/hab) :

 550 000 (Le Petit-Quevilly - EMERAUDE)	 1 433 (Mesnil-sous-Jumièges)
 110 000 (Saint-Aubin-lès-Elbeuf)	 1 300 (Anneville-Ambourville)
 58 000 (Le Grand-Quevilly)	 1 250 (Jumièges)
 20 000 (Grand-Couronne)	 1 200 (Hénouville)
 11 000 (Le Trait)	 1 200 (Quévreville-la-Poterie)
 5 000 (Gouy)	 1 200 (Sahurs)
 4 500 (Montmain)	 800 (Saint-Pierre-de-Manneville)
 4 000 (Duclair)	 500 (Bardouville)
 3 500 (Boos)	 400 (Epinay-sur-Duclair)
 2 500 (Yainville)	 200 (Duclair-Bord de Seine)
 2 500 (La Neuville Chant d'Oisel)	 Communes raccordées à la STEP de Villers Ecalles
 2 000 (Saint-Martin-de-Boscherville)	
 Périmètre de La Métropole Rouen Normandie	

Stations d'épuration et Exploitants :

- REGIE - METROPOLE ROUEN NORMANDIE
(STEP de Grand-Couronne à partir du 07 Mars 2020)
 - VEOLIA EAU (SADE Exploitation)
 - SUEZ (MEROPUR)
 - EAUX DE NORMANDIE
- * Exploitant du réseau est différent de celui de la station d'épuration uniquement pour le système EMERAUDE

La Direction Eau/Assainissement-Régies est organisée en cinq Directions Adjointes chargées respectivement :

- De la relation aux usagers (Gestion des abonnés, Facturation, recours, ordonnancement...) et des ressources humaines de proximité
- Des finances, des marchés publics et de l'Administration
- Des travaux neufs (dans la plupart des cas maîtrise d'œuvre) : réhabilitation et construction de nouveaux réseaux et ouvrages,
- De l'exploitation et du contrôle de l'exploitation des ouvrages d'assainissement (réseaux eaux usées et eaux pluviales, postes de refoulement, ouvrages de régulation et de stockage des eaux pluviales, stations d'épuration), du contrôle des marchés de prestations de service, du contrôle des dispositifs d'assainissement collectifs et des dispositifs d'assainissement non collectifs, de l'instruction des raccordements sur le réseau, de l'autosurveillance des réseaux et diagnostic permanent, ainsi que du suivi des industriels,
- De la production et la distribution de l'eau potable, de l'Entretien et le renouvellement des ouvrages, du contrôle des délégataires et marchés de prestations de service, de la gestion des magasins et logistique, du diagnostic permanent et de recherche de fuite

La Direction Eau/Assainissement-Régies intègre le Service Système de management QSE et analyse des performances

En outre, il existe des activités transversales en lien avec le Département « Environnement, Energie, Eau, Déchets, Réseau » (E3DR) de la Métropole : La Direction Administration et gestion, le service Système de management Intégré QSSE, ...

L'effectif du service public de l'Assainissement est d'environ 140 agents.

Enfin, le personnel des entreprises prestataires intervenant en permanence sur les réseaux et les stations d'épuration est estimé à une cinquantaine de personnes.

MODE DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT au 1er Janvier 2021



- Réseau + STEP en Régie METROPOLE ROUEN NORMANDIE
- Réseau en Régie METROPOLE ROUEN NORMANDIE
- Réseau + STEP en marché de prestation de service - VEOLIA EAU - (échéance au 31/03/2027)
- Réseau + STEP en marché de prestation de service - EAUX DE NORMANDIE - (échéance au 31/12/2025)
- STEP en marché de prestation de service - SUEZ (MEROPUR) - (échéance au 31/01/2025)
- Commune exclusivement en ANC

3. Indicateurs financiers de la Métropole-Rouen-Normandie

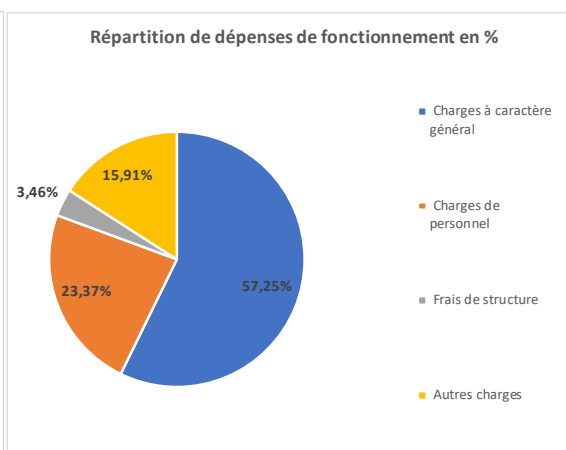
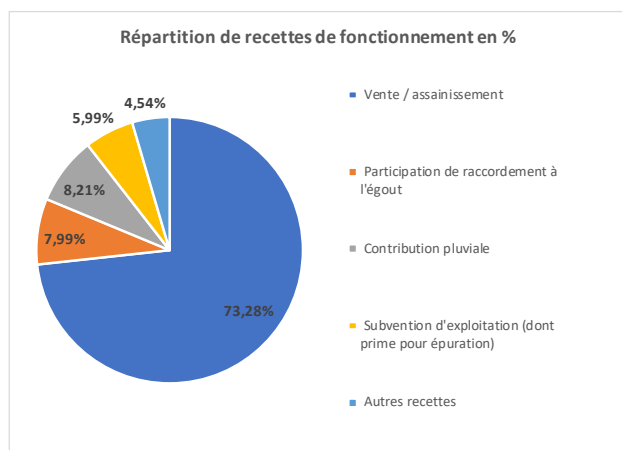
1) Les tarifs de l'assainissement et des autres prestations facturées aux abonnés

DATE DE LA DELIBERATION	N°	OBJET
Conseil du 14/12/2020	C2020_0647	Eau et Assainissement tarifs 2021: - Redevance d'assainissement collectif - Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif "domestiques" et "assimilés domestiques" - Redevance d'assainissement non collectif
Conseil du 16/12/2020	C2020_0650	Step Emeraude et de Saint Aubin Les Elbeuf - Tarifs applicables au 1er janvier 2021 : - Apports de boues pâteuses ou liquides - Apports de matières de vidange - Apports de sables de curage - Analyses - Vente de sables roulés issus de l'UTS - Apports de graisses
Conseil du 16/12/2019	C2019_0652	Régie publique de l'Assainissement - Interventions ponctuelles, urgentes ou spécifiques réalisées par les agents - Actualisation des tarifs applicables au 1er janvier 2020
Conseil du 13/12/2001	4	Autorisation de rejets d'effluents non domestiques - Pénalités.

2) Recettes et dépenses du service

	2 019	2 020	2 021	N/N-1 en (%)
Recettes de fonctionnement	39 937 234	47 500 759	48 118 603	1%
Vente / assainissement	31 259 834	33 882 392	35 259 513	4%
Participation de raccordement à l'égout	2 768 914	2 784 006	3 843 028	38%
Contribution pluviale	3 952 431	3 952 431	3 952 431	0%
Subvention d'exploitation (dont prime pour épuration)	426 504	5 231 266	2 880 207	-45%
Autres recettes	1 529 550	1 650 663	2 183 424	32%
Dépenses de fonctionnement (hors intérêt)	19 930 617	32 743 133	26 512 876	-19%
Charges à caractère général	10 529 067	23 182 213	15 178 543	120%
Charges de personnel	6 412 805	6 318 462	6 197 218	-1%
Frais de structure	594 446	598 946	918 341	1%
Autres charges	2 394 298	2 643 512	4 218 774	10%
Charges de la dette (intérêt)	311 700	280 718	259 093	-8%
Dépenses d'investissement (hors dettes)	18 050 459	9 946 203	14 838 132	49%
Charge de la dette (capital)	3 603 382	3 578 545	2 974 704	-17%
Recettes d'investissement	3 707 969	786 516	3 677 227	368%
Subventions et autres recettes	3 699 325	784 201	3 672 702	-79%
Cessions	8 644	2 315	4 525	-73%
Emprunt	619 434	85 806	1 213 137	1314%

* Suite à la création juridique et comptable de la Régie de l'Assainissement, il n'a pas été possible de rattacher les dépenses de fin d'année de l'exercice 2019 qui ont été reportées sur l'exercice 2020.



3) Indicateurs financiers

Montant des abandons de créances :

La Métropole a signé une convention avec le Conseil Général de Seine-Maritime pour la gestion du Fonds de Solidarité Logement. Dans ce cadre, les montants versés pour 2021 s'élevaient à 45 000 €. Ce fonds est directement géré par le Conseil Général de Seine-Maritime.

Dettes de la collectivité :

	2019	2020	2021	N/N-1(en %)
Durée extinction de la dette [P256.2] – en années	1,57	2,03	1.30	-36%
En cours de la dette au 31 décembre	33 566 749	30 074 009,75	28 312 442,79	-6%
Montant remboursé durant l'exercice	3 915 083	3 859 263,09	3 233 795,74	-16%
❖ dont en capital	3 603 382	3 578 545,37	2 974 703,00	-17%
❖ dont en intérêts	311 700	280 717,72	259 092,71	-8%

Montant des amortissements :

La collectivité a réalisé des amortissements dont le montant en € s'élève à :

	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1(en %)
Amortissements	10 304 818	10 503 471	10 670 085	10 816 007.59	10 8341 126,48	0,2%

Financement des investissements

€ HT	2019	2020	2021	N/N-1(en %)
Montant des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	18 050 459	9 946 203*	14 838 132	49%
Montant des subventions accordées pour ces travaux	3 707 968	784 201*	3 607 755	360%

* Contexte « COVID » : Arrêt des opérations de travaux neufs pendant le 1er confinement

Mission coopération décentralisée

Il n'y a pas eu de dépense en 2021.

4. Exploitation - Caractéristiques techniques

1) Indicateurs techniques

Métropole Rouen Normandie	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)	Commentaire
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau (Hors branchements)	518	334	360	+10.5 %	
Longueur de canalisation curée (km)	340	269	401	+49 %	
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant (collecté en m ³) aux STEP	39 512 218	43 384 797	44 424 278	+6.5%	2021 : Augmentation du volume arrivant aux STEP en corrélation avec l'augmentation de la pluviométrie (Pluviométrie : 2019 = 724 mm ; 2020 = 845 mm ; 2021 = 962 mm)
Charge moyenne annuelle entrante (en kg/an de DBO ₅)	7 855 099	8 364 141	8 073 749	-2.1%	
Volume traité (en m ³)	40 173 461	44 024 728	45 672 631	+4.5%	
Les sous-produits					
Boues produites en Tonne de Matière Sèche (TMS) (en entrée de centrifugeuse)	9 653	9 540	8 997	-4.12%	
Refus de dégrillage évacués (en Tonne)	870	917	906	-6.6%	
Sables évacués (en Tonne)	1 020	691	720	+3.7%	

2) Patrimoine

Métropole Rouen Normandie	2021	Commentaires
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	1 332	2021 : Prise en compte des données issues du SIG (sauf pour 8 communes non encore migrées dans le SIG)
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	684	
Linéaire du réseau EP	906	
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	2 922	
% réseau EU / linéaire total du réseau EU / UN (km)	66%	
% réseau UN / linéaire total du réseau EU/UN (km)	34%	
Nombre de déversoirs d'orage	98	
Nombre de postes de relèvements	541	
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	261	
Nombre de bassins enterrés EU	12	
Nombre de bassins enterrés UN	9	
Nombre de bassins enterrés EP	5	
Total bassins enterrés	26	
Nombre de chambres à sable	138	
Nombre de station d'épuration	20	
Nombre de Lagune	2	

3) Données clientèle - abonnés

Métropole Rouen Normandie	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)	Commentaires
Nombre d'abonnés au service	195 732	200 122	202 143	+0.5%	
Nombre d'industriels recensés à autoriser	200	213	209	-3.3%	
Nombre d'industriels autorisés sur EU	110	108	112	+1.8%	
Nombre d'industriels autorisés sur EP	12	13	16	+14.3%	
Nombre d'industriels total autorisés	122	121	128	+3.2%	

4) Indicateurs de performance

Métropole Rouen Normandie		2018	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)	Commentaires
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	488 579	486 069	488 628	490 095	+0.3%	
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement (AAD) au réseau EU	113	110	108	112	+1.8%	
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	8 875	9 249	8 926	8766	-1.8%	
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99,7	99,7%	99,7%	99.8%	+0.1%	
P202,2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	78,5	78,3	78,6	104.2	+32.6%	
P203,3	Conformité de la collecte en temps de pluie (Agglomération > 2000 eH)	100	100	93,1	18,3	-	Non- conformités : systèmes Emeraude et Grand Quevilly **
P204,3	Conformité des équipements des STEP aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (STEP> 2000 eH)	99,8	99,8	99,8	99.7	-	Non- conformité : Yainville
P205,3	Conformité de la performance des STEP aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (STEP> 2000 eH)	99,8	99,8	99,8	98.6	-	Non- conformités : systèmes Boos, la Neuville Chant d'Oisel et Yainville
P206,3	Taux de boues évacuées	100 %	100%	100%	100%	0%	
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,00	0,00	0.00	0.00	0%	
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	9,69	7,88	4,6	7.34	+60%	
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0,22	0,19	0.16	0.17	-51%	
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	97,7	100	98.9	100	+1.1%	
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	108	108	108	108	0%	
P257.1	Taux d'impayés N-1*	3.29	3.27	5.26	4.17	-	
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés) *	0,23	0,12	0,20	0.38	-	

* données globales Métropole Rouen Normandie

** Système de collecte « Emeraude » non conforme => pour fin 2022 une proposition de programme de travaux à jour avec un nouvel échéancier, en gardant la cible de 2038 pour la fin de mise en œuvre du programme de travaux

** Système de collecte « Grand Quevilly » non conforme => Elaboration et mise en œuvre d'un programme de travaux suite au Schéma Directeur d'assainissement en cours.

5. Travaux réalisés sur le territoire de la Métropole en 2021

23 chantiers ont été réceptionnés en 2021 représentant un montant total de plus de 6,4 M€HT (Travaux d'extension, de réhabilitation et de renforcement des réseaux et de construction d'ouvrage de de régulation des eaux pluviales) :

COMMUNE	Adresse	Opération	Montant CA en € HT
Bihorel	Hauts de Grigneux	Etendre le réseau pour permettre l'assainissement collectif	140 170,50 €
Canteleu	Duclair (Route de)	Réhabiliter par gainage structurant le réseau unitaire existant + réhabilitation des RV	188 937,52 €
Darnétal	Sadi Carnot (Rue)	Modification du réseau Eau Pluviale pour limiter le risque d'inondation Rue Sadi Carnot + Réhabilitation du réseau EU	238 328,70 €
Déville les Rouen	Jules Ferry	Pose de canalisations et regards	151530,80 €
Franqueville Saint Pierre	Paris (route de)	Etendre le réseau pour permettre assainissement collectif	14 397,01 €
Gouy	Rue de la République	Renouvellement réseau EU par terrassement Réhabiliter réseau EP par gainage structurant le réseau unitaire existant	39 534,00 €
Grand-Quevilly	Rue des Canadiens	Renouveler et réhabiliter le réseau EU	209 984,55 €
Isneauville	Industrie (rue de l')	Renouvellement du collecteur principal EU et EP et des branchements	419 480,01 €
Notre Dame de Bondeville	Eglise (rue de l')	Etendre le réseau pour permettre assainissement collectif	77 466,54 €
Oïssel	Abbaye (rue de l')	Réhabiliter par gainage structurant le réseau unitaire existant	109 853,56 €
Rouen	Esplanade Saint Gervais	Etendre le réseau pour permettre assainissement collectif de la foire Saint Romain	1 865 391,11 €
Rouen	Esplanade Saint Gervais	Renouveler le réseau EP	250 157,11 €
Rouen	Esplanade Saint Gervais	Réhabiliter par gainage structurant le réseau EP	165 058,00 €
Rouen	Hilaire	Créer un réseau d'assainissement et ses ouvrages associés permettant de canaliser les eaux de sources provenant de l'usine d'eau potable de la Jatte et pluviales pour les renvoyer au milieu naturel et non vers la STEP EMERAUDE	622 303,36 €
Rouen	Joyeuse (rue)	Réhabiliter par gainage structurant le réseau unitaire existant	13 501,82 €
Rouen	Louis Ricard (rue)	Réhabilitation du réseau, en coordination avec AEP	45 630,00 €
Rouen	Ruissel (rue du)	Etendre le réseau pour permettre assainissement collectif	31 827,50 €
Rouen	Saint Julien (Rue)	2 branchements EU sur ovoïde + pose d'un regard coulé en place sur ovoïde en brique existant	32 389,36 €
Bois-Guillaume	"Hamel (rue du) & Haie (rue de la)"	Réhabilitation d'un collecteur Eaux Unitaires en sortie de 3 refoulements	490 813,85 €
Rouen	Lessard (rue de)	Raccordement d'un nouveau centre d'imagerie (GIE Mathilde)	350 579,44 €
Saint Etienne du Rouvray	Paris (Rue de)	Renouveler et réhabiliter les réseaux d'assainissement	93 350,65 €
Saint Etienne du Rouvray	Paris (Rue de)	Renouveler et réhabiliter les réseaux d'assainissement	545 401,74 €
Saint Etienne du Rouvray	Paris (Rue de)	Renouveler et réhabiliter les réseaux d'assainissement	343 232,00 €

Les travaux de renouvellement ou de réhabilitation réalisés dans le cadre de l'exploitation des réseaux, postes de refoulement et stations d'épuration, dans le cadre de leur délégation de service public, sont présentés ci-dessous :

Commune	N° poste de refoulement ou Rue ou Nom de la station d'épuration	Opération
Belbeuf	Rue de la République	Remplacement Réseau + reprise puisard
Bois-Guillaume	Eglise X Mugnier	Réparation EP sur 2 mètres, canalisation EP dans réseau
Bois-Guillaume	541 rue des Canadiens	Remplacement réseau
Canteleu	39 rue R. Botté	Remplacement de grille plate + siphon
Canteleu	Avenue de Versailles	Remplacement Réseau
Caudebec Les Elbeuf	14 rue Revel	Réfection Boîte
Caudebec Les Elbeuf	159 rue Tabouelle	Réparation réseau
Darnetal	Rue Lombardie	Réparation collecteur
Darnetal	Rue du Four à Chaud	Réparation collecteur Ø400 béton N°10
Darnetal	ZAC Violettes	Réparation N°1, 3 mètres de collecteur
Darnetal	Rue du Four à Chaud	Réparation collecteur Ø200, 3 mètres N°2
Darnetal	Rue du Four à Chaud	Réparation collecteur N°3 & 4
Darnetal	Rue du Four à Chaud	Réparation réseau 5 mètres N°5
Darnetal	Rue du Four à Chaud	Réparation fond de regard et collecteur N°6 & 7
Darnetal	Sente Aulnay	8 Réparations diverses
Deville les Rouen	303 route de Dieppe	Réparation EP Ø400
Elbeuf	119 rue du Neubourg	Réparation du refoulement de micro-N°7
Elbeuf	4 rue du Sud	Réfection gargouilles
Elbeuf	35B rue des Traités	Remplacement plaque de trottoir fonte
Elbeuf	53 Allée des Chênes	Réfection Regard
Elbeuf	Rue Chartrier / Epine	Réparation EP
Elbeuf	2 rue de la Paix	Réparation réseau ATU
Franqueville Saint Pierre	1419 route de Paris	Réparation collecteur EP + regard intermédiaire
Grand Couronne	Avenue A. Rimbaud	Remplacement réseau
Grand-Couronne	Rue de Seine	Remplacement réseau EP
Grand-Quevilly	Allée de la Mare aux Chênes	Réfection réseau EU sur 10.00ml
Grand-Quevilly	2 rue Pasteur	Remplacement réseau EU + regards
Grand-Quevilly	Rue des Chantiers (phase1)	Remplacement réseau EU + regards
Grand-Quevilly	Rue des Chantiers (phase 2)	Remplacement réseau EU
Grand-Quevilly	Rue P. Sabatier	Réfection d'un obturateur a glissière
Grand-Quevilly	27 à 39 rue M. Corroy	Remplacement réseau EU
Grand-Quevilly	Avenue A. Rimbaud	Remplacement réseau
Grand-Quevilly	Rue Camille Saint Saëns	Remplacement réseau
Hautot sur Seine	Rue des Farceaux	Remplacement réseau EU & EP
Houpeville	Rue Jean Jaurès	Remplacement collecteur
Houpeville	Rue Langevin	Réparations multiple
La Bouille	Quai Malo	Réfection regard
Malaunay	Poste de relèvement N°357	Réparation du refoulement
Malaunay	67-87 route de Dieppe	Réparation divers
Maromme	Rue de Lorraine	Réparation Divers
Maromme	8 rue Pélissier	Réparation collecteur Ø200 amiante
Maromme	Place du 08 mai 1945	Remplacement collecteur
Notre Dame de Bondeville	Rue Jean-Sébastien Bach	Remplacement collecteur
Oissel	Poste de relèvement N°31	Réparation du refoulement
Oissel	Rue Cotoni & Rue Revert	Réfection regard
Oissel	Rue Pierre Curie	Réfection scellement réseau EP dans regard
Oissel	463 rue Marie curie	Remplacement de 3 mètres de collecteur unitaire Ø400
Petit-Couronne	Rue Olof Palme	Réfection regard
Petit-Quevilly	Avenue Jean Jaurès	Réparation émissaire Ø1400
Petit-Quevilly	104 rue Jacquard	Remplacement réseau EU Ø400
Petit-Quevilly	Impasse Drouard	Réfection réseau unitaire
Petit-Quevilly	Rue Foliot	Remplacement réseau EU
Rouen	Poste de relèvement N°45	Réparation du refoulement
Rouen	Poste de relèvement N°166	Réparation du muret
Rouen	3 Bis rue Caron	Réparation tête de boîte
Rouen	8 rue Legendre	Remplacement 1,50 mètres de collecteur Ø300
Rouen	6 rue du Merisier	Réparation tête de boîte
Rouen	Rue de Tivoli	Réparation tête de boîte
Rouen	20 Rue Juste Dumanoir	Remplacement collecteur unitaire Ø150
Rouen	276 Boulevard Jean Jaurès	Réparation de 2 têtes de boîte
Rouen	Rue des Boucheries Saint Ouen	Réparation sur moins d'1 mètre
Rouen	Rue Desseaux & Rue Malouet	Réparation voute d'ovoïde
Rouen	75 Passage Godalier	Réfection tête de boîte
Rouen	94 Avenue des Martyres de la Résistance	Réparation avaloir
Saint Aubin Epinay	137 Chemin du Coffre	Remplacement collecteur
Saint Aubin Epinay	144 Chemin du Coffre	Remplacement collecteur
Saint Aubin Les Elbeuf	Poste de relèvement N°9	Réparation du refoulement
Saint Aubin Les Elbeuf	Poste de relèvement N°5	Réparation du refoulement
Saint Aubin les Elbeuf	Rue des Novalés	Remplacement de 2 têtes d'avaloirs
Saint Aubin les Elbeuf	Rue Brismontier	Renouvellement boîte
Saint Etienne du Rouvray	11 rue des œillets	Réfection grille plate
Saint Etienne du Rouvray	34 rue des Anémones	Remplacement Clapet anti-retour
Saint Etienne du Rouvray	1 rue J. P Béranger	Réfection regard
Saint Etienne du Rouvray	1 rue du Vivarais	Remplacement réseau EU
Saint Leger du Bourg Denis	Rue des Prairies	Réparation collecteur
Saint Leger du Bourg Denis	3 rue des Broches	Réparation collecteur EP
Saint Léger du Bourg Denis	Route de Mesnil Esnard	Collecteur effondré

Commune	N° poste de refoulement ou Rue ou Nom de la station d'épuration	Opération
Saint Pierre de Mainneville	Chemin du Roy	Réparation collecteur
Saint Pierre les Elbeuf	518 rue du Maréchal Leclerc	Réfection gargouilles
Saint Pierre Les Elbeuf	228 rue Marie Samson	Réfection gargouille
Saint Pierre Les Elbeuf	Rue P. Verlaine	Réparation EP
Sotteville Les Rouen	110 rue Garibaldi	Réfection trottoir asphalte
Sotteville Les Rouen	Rue Saint Yon	Réfection réseau EP
Sotteville sous le Val	Rue de la Nouette	Réparation collecteur EU
Sotteville-les Rouen	8 rue J. M. A de Condorcet	Réfection réseau
Sotteville-les Rouen	12 rue G. Meret	Remplacement suite casse AEP
Val de la Haye	Poste de relèvement N°190	Réparation du refoulement
Step Anneville-Ambourville	Table d'égouttage	Renouvellement pompe gaveuse
Step Anneville-Ambourville		Renouvellement de la pompe 1 eaux traitées
Step Boos	Traitement biologique - aération	Renouvellement Production air2 - moteur surpresseur
Step Boos	Traitement des boues stockage	Renouvellement agitateur
Step Boos	Traitement des boues stockage	Renouvellement levage - barres de guidage
Step Duclair		Réparation de la canalisation polymère
Step Duclair		Remplacement de la vanne de vidange du dégraisseur
Step Duclair		Renouvellement du motoréducteur de la table d'égouttage
Step Duclair Bord de Seine		Renouvellement du motoréducteur de la turbine d'aération
Step Gouy	Prétraitement dégrillage	Renouvellement du moteur du dégrilleur
Step Gouy	Traitement biologique - aération	Renouvellement Production air2 - moteur surpresseur
Step Gouy	Traitement des boues - Clarificateur	Renouvellement Clarificateur - 2 roues
Step Gouy	Traitement des boues - déshydratation	Renouvellement toile de la table d'égouttage
Step Gouy	Traitement des boues - déshydratation	Renouvellement motoréducteur table d'égouttage
Step Gouy	Traitement des boues - déshydratation	Renouvellement Préparation polymère - moteur
Step Henouville		Remplacement du robinet après compteur d'eau potable
Step Henouville		Remplacement du palier du tamis rotatif
Step Jumieges	Poste égoutture	Remplacement poire NB
Step Jumieges		Remplacement des paliers du dégrilleur
Step Jumieges		Renouvellement de la pompe de recirculation n°1
Step Jumieges		Remplacement de l'électrovanne de la table d'égouttage
Step la Neuville chant d'Oisel	Prétraitement - Compactage	Renouvellement compacteur - motoréducteur
Step la Neuville chant d'Oisel	Traitement biologique - Poste toutes eaux	Renouvellement pompe 1 - pompe immergée
Step le Trait	Sauterelle boue	Réparation du bobinage du tambour
Step le Trait	Vis Chauv	Remplacement de la vis chauv
Step le Trait		Réparation du racleur à graisse
Step le Trait		Renouvellement de la pompe à flottants
Step le Trait		Réparation du racleur à graisse
Step Montmain	Traitement biologique - aération	Renouvellement levage - barres de guidage
Step Montmain	Traitement des boues - déshydratation	Renouvellement pompe gaveuse - Stator
Step Quevreville la Poterie	Prétraitement - Dessablage-déshuilage	Renouvellement déshuilage-Motréducteur du racleur à graisse
Step Quevreville la Poterie	Traitement biologique - aération	Renouvellement Aération de surface - Motoréducteur
Step Quevreville la Poterie	Traitement biologique - Clarificateur	Renouvellement Clarificateur - 1 roue
Step Quevreville la Poterie	Traitement biologique - Clarificateur	Renouvellement Clarificateur - Motoréducteur
Step Saint Martin de Boscherville	Dégrilleur	Réparation du motoréducteur tambour
Step Saint Martin de Boscherville		Renouvellement de la pompe polymère
Step Saint Martin de Boscherville		Renouvellement de la barre de guidage de la pompe 2
Step Saint Martin de Boscherville		Renouvellement du motoréducteur du pont racleur

1.L'Assainissement Collectif exploité en Régie

1) Présentation du service

Le service exploite en régie 5 systèmes d'assainissement (Collecte, transport et traitement des eaux usées) de Saint Aubin les Elbeuf, Grand Quevilly, Grand Couronne, Sahurs et Saint Pierre de Manneville, ainsi que le système de collecte des eaux usées de Rouen
Ce qui représente **54 communes** soit **463 024 habitants**, données INSEE, où sont répartis **187 829 abonnés** au service.

Répartition des communes par système d'assainissement :

❖ **Système d'assainissement de Saint Aubin les Elbeuf**

Les eaux usées de 17 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, chemin du Port Angot.

– 10 communes sont membres de Métropole Rouen Normandie :

Caudebec-lès-Elbeuf	Orival
Cléon	Saint-Aubin-lès-Elbeuf
Elbeuf	Saint-Pierre-lès-Elbeuf
Freneuse	Sotteville sous le Val
La Londe	Tourville la Rivière

– 7 communes sont extérieures à la Métropole Rouen Normandie :

Bosc Roger en Roumois	La Saussaye
Saint Pierre des Fleurs	Bosnormand
Saint Ouen du Tilleul	Thuit Anger
Saint Didier des Bois	

❖ **Système d'assainissement de Grand Quevilly**

Les eaux usées de 4 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Grand Quevilly.

Ces 4 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Grand Quevilly	Petit Couronne
Hautot sur Seine	Val de la Haye

❖ **Système d'assainissement de Grand Couronne**

Les eaux usées de 3 communes sont collectées transportées et traitées à la station d'épuration située à Grand Couronne :

Ces 3 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Grand Couronne
Moulineaux
La Bouille

L'exploitation du système d'assainissement de Grand Couronne (STEP et réseaux) a été repris en régie à partir de mars 2020

❖ **Système d'assainissement de Sahurs**

Les eaux usées de la commune de Sahurs, membre de la Métropole Rouen Normandie sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Sahurs.

❖ **Système d'assainissement de Saint Pierre de Manneville**

Les eaux usées de la commune de Saint Pierre de Manneville, membre de la Métropole Rouen Normandie sont acheminées et traitées à la station d'épuration de Saint Pierre de Manneville.

❖ **Système de collecte de Rouen**

La Régie collecte les eaux usées de 35 communes qui sont acheminées et traitées à la station d'épuration Émeraude située à Petit Quevilly, cette station fait l'objet d'un marché de prestation de service attribué à la société SUEZ (MEROPUR)

- 29 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie

Amfreville la Mivoie	Oissel
Belbeuf	Le Mesnil Esnard
Bois Guillaume	Malaunay
Bihorel	Roncherolles sur le Vivier
Bonsecours	Maromme
Boos (une partie seulement)	Mont Saint Aignan
Canteleu	Notre Dame de Bondeville
Darnétal	Oissel
Déville les Rouen	Petit Quevilly
Fontaine sous Préaux	Roncherolles sur le Vivier
Franqueville Saint Pierre	Rouen
Houpeville	Saint Aubin Épinay
Isneauville	Saint Étienne du Rouvray
Le Houleme	Saint Jacques sur Darnétal
Sotteville-lès-Rouen	Petit Quevilly
Le Mesnil Esnard	Roncherolles sur le Vivier
Malaunay	Rouen
Maromme	Saint Aubin Épinay
Mont Saint Aignan	Saint Étienne du Rouvray
Notre Dame de Bondeville	Saint Jacques sur Darnétal
	Saint-Léger-en-Bourg
	Saint Martin du Vivier
	La Vaupalière, Montigny, Pissy-Pôville, Préaux, Quincampoix et Saint Jean du Cardonnay.

2) Indicateurs techniques

Collecte, transport et traitement des eaux usées

Régie	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)	Commentaires
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau EU	481	301	322	+7%	
Longueur de canalisation curée (km)	297,38	263	360	+37%	
La Dépollution des eaux usées (hors STEP Emeraude)					
Volume arrivant (collecté en m³)	5 835 567	7 039 253	7 491 836	+ 6.43%	
Charge entrante (en kg/an de DBO ₅)	1 372 671	1 736 636	1 586 791	- 8.63%	
Volume traité (en m³)	6 184 844*	7 078 461*	7 523 047*	+6.28%	
Les sous-produits (hors STEP Emeraude)					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	1 946	1 942	1 948	+0.31%	
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	166,5	305	385	+26.2%	
Sables évacués (en T)	162,1	229	367	+60.3%	

* l'écart entre les volumes arrivants et traités à la STEP est dû à l'incertitude des mesures de débit (Ecart dans les tolérances acceptables)

2021 (Détail par système d'assainissement)	Système de collecte de Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système de Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre de Manneville
Collecte et transports des eaux usées						
Nombre de désobstruction sur réseau	249	58	8	5	0	2
Longueur de canalisation curée (km)	267,145	18,374	40.68	25.50	4.03	4.62
La Dépollution des eaux usées						
Volume arrivant (collecté en m³)		4 389 605	2 264 975	767 455	39 221	30580
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO ₅)	Voir STEP Emeraude	885 243	514 650	163 380	13 136	10 382
Volume traité (en m³)		4 455 609	2 172 016	828 477	37 458	29 487
Les sous-produits						
Boues produites (En entrée de centrifugeuse) (en TMS)	Voir STEP Emeraude	1 331.74	428.90	169.79	6.44	11.05
Refus de dégrillage évacués (en T)		276.78	0.96	105	1.08	1.00
Sables évacués (en T)		313.72	27.42	26	0	0

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)

Résultats 2021 Capacité en EH (Equivalent habitant)	Saint Aubin les Elbeuf 110 000 EH	Grand Quevilly 58 000 EH	Grand-Couronne 20 000 EH	Sahurs* 1 200 EH	Saint Pierre de Manneville 800 EH
MES Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 30 mg/l ou 94 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 35 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 35 mg/l ou ≥ 90 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	3.3	2.1	3.5	25.5	20.1
Moyenne % sortie de STEP	98.20%	98.80%	98.10%	94.50%	94.90%
Moyenne mg/l en entrée STEP	230.2	166	251	433	362
DBO5 Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 25 mg/l ou 93 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 70 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	3.6	2.3	4.6	9.8	4.7
Moyenne % sortie de STEP	97.90%	98.80%	97.50%	97.40%	98.7%
Moyenne mg/l en entrée STEP	219.7	188	246	351	352
DCO Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 90 mg/l ou 88 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 125 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 125 mg/l ou ≥ 75 %
Moyenne mg/l en sortie STEP	29.4	24.4	19.8	62.6	47.3
Moyenne % sortie de STEP	94.60%	95.10%	96%	93.20%	94.80%
Moyenne mg/l en entrée STEP	609	499	658	856	903
NTK Seuils arrêté préfectoral en sortie	10 mg/l ou 85 %	-	-	≤ 15 mg/l ou ≥ 60 %	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	2.7	2.7	3.0	13.6	4.2
Moyenne % sortie de STEP	95.70%	95.30%	94%	88.40%	96.20%
Moyenne mg/l en entrée STEP	69.4	58.5	71	108.9	110.1
NGL Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 10 mg/l ou 70 %	≤ 15 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 15 mg/l ou ≥ 70 %	-	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	4.4	5.1	8.7	24.3	7.9
Moyenne % sortie de STEP	92.90%	91.40%	83%	88.40%	92.80%

Moyenne mg/l en entrée STEP	69.4	59.5	71	110.1	110.1
PT			< 2 mg/l ou > 80 %		
Seuils arrêté préfectoral en sortie	< 1 mg/l ou 80 %	< 2 mg/l ou > 80 %			
Moyenne mg/l en sortie STEP	0.3	0.8	0.2	2.9	6.2
Moyenne % sortie de STEP	95.40%	88.10%	97%	76.20%	44.10%
Moyenne mg/l en entrée STEP	7.4	5.9	8.6	11.5	11.1

*La STEP de Sahurs a la particularité d'être un pilote avec un process unique en France. La spécificité du process et notamment la compacité des ouvrages, rend le traitement biologique difficile à maîtriser et à stabiliser. La surveillance est quotidienne et l'adaptation des paramètres de pilotage est fréquente.

** Pour les stations < 5000 EH, il n'existe pas de seuil réglementaire ni de traitement spécifique pour certains paramètres tels que le NGL, le Phosphore (PT). La moyenne annuelle du rendement épuratoire calculée sur quelques bilans est donc variable d'une année sur l'autre. Un suivi est exigé pour ces paramètres mais sans notion de performance.

3) Patrimoine

2021 (détail par système d'assainissement)	Total Régie	Système Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre de Manneville
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	1 074.9	751.6	223.2	33.5	48.8	11.6	6.1
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	669.8	515.1	31.7	105.1	17.8	0	0
Linéaire du réseau EP	772.7	565.65	129	38.6	33.7	1.8	3.9
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	2 517	1832.4	383.9	172.3	100.4	13.4	10
% réseau EU / linéaire total du réseau (km)	62%	59%	88%	24%	73%	100%	100%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km)	38%	41%	12%	76%	27%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	91	67	7	16	1	0	0
Nombre de postes de relèvements	420	260	96	21	34	7	2
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	175	143	18	9	5	0	0
Nombre de bassins enterrés EU	12	9	0	3	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	9	9	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	5	4	0	1	0	0	0
Total bassins	201	165	18	13	5	0	0
Nombre de chambres à sable	138	119	4	15	0	0	0
Nombre de station d'épuration	5		1	1	1	1	1
Année de construction			2 001	1 998	1995	1 996	1 995
Type de traitement			Boues activées	Boues activées	Boues activées	Culture mixte	Boues activées
Point de rejet			Seine	Seine	Seine	Seine	Seine
Autorisation de rejet (date et durée)			oct-14 (20 ans)	En cours	En cours	Juin-07	07/05/10

4) Données clientèle - abonnés

Régie	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)
Nombre d'abonnés au service	176 975	185 947	187 829	+1%
Nombre d'industriels recensés à autoriser	196	195	191	-2.90%
Nombre d'industriels autorisés sur EU	103	103	106	+2.83%
Nombre d'industriels autorisés sur EP	11	10	14	+28.57%
Nombre d'industriels total autorisés	114	113	120	+5.83%

2021 (détail par système d'assainissement)	Système Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre de Manneville
Nombre d'abonnés au service	140 804	22 935	18 180	5 077	427	406
Nombre d'industriels recensés à autoriser	127	14	33	17	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EU	86	11	8	1	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	10	0	3	1	0	0
Nombre d'industriels total autorisés	96	11	11	2	0	0

5) Indicateurs de performance

ID : 076-200023414-20221116-C2022_0664-DE

Régie		2019	2020	2021	(en %)	
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	445 499	452 240	459 273	+0.3%	
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	103	103	106	+1.8%	
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	1 814,8	1 892	1948	+2.95%	
P201,1	Taux de desserte des réseaux en %	99,9	99,9	99,9	0%	
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	88	87.4	107	+22.4%	
P203,3	Conformité de la collecte	100	92.8	13,9	-	Non-conformités : systèmes Émeraude et Grand Quevilly
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	100	100	0%	
P205,3	Conformité des performances des STEP	100	100	100	0%	
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	0%	
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,00	0,00	0.00	0%	
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	9,27	4.97	8.43	+69%	
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans en %	0,21	0.17	0.09	-50%	
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel en %	100	99.	100	+1%	
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	110	110	110	0%	
P257.1	Taux d'impayés N-1	Cf. données globale MRN				
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0.12	0.19	0.35		

2021 (détail par système d'assainissement)		Système Rouen	Système Saint Aubin les Elbeuf	Système Grand Quevilly	Système Grand Couronne	Système Sahurs	Système Saint Pierre de Manneville
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	355 599	54 597	36 018	11 308	1 034	717
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	86	11	8	1	0	0
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	Voir STEP Émeraude	1 337.74	428.90	169.80	6.44	11.05
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99,9%	99,5%	100%	100%	100%	100%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	111	110	105	100	90	90
P203,3	Conformité de la collecte	0	100	0	100	Non concerné système < 2 000 eH	
P204,3	Conformité des équipements des STEP	Voir STEP Émeraude	100	100	100		
P205,3	Conformité des performances des STEP	Voir STEP Émeraude	100	100	100		
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100%	100%	100%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	10.2	2	6.5	6	0	0
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0.23	0.03	0.21	0.04	0.00	0.00
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100%	100%	100%	100%	Non concerné système < 2 000 eH	
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	110	110	110	110	110	110
P257.1	Taux d'impayés N-1	Cf. donnée globale MRN					
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0.32	0.26	0.17	0.39	7.03 (3 réclamations « facturation »)	0.00

2. Contrat pour l'exploitation avec marché de prestation de service de la station d'épuration Émeraude

1) Présentation du service

Le système de traitement des eaux usées Émeraude est exploité via un marché de prestation de service confié à la société SUEZ (MEROPUR) depuis le 1^{er} février 2019. Cette station d'épuration traite les effluents de **35 communes**, la collecte et le transport sont eux gérés en Régie. Elle est située à Petit Quevilly et fait partie du système d'assainissement de Rouen.

La durée du marché est de six ans, fixée du 1^{er} février 2019 au 31 janvier 2025.

- 29 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie

Amfreville la Mivoie	Franqueville Saint Pierre	Oissel
Belbeuf	Houpeville	Petit Quevilly
Bois Guillaume	Isneauville	Roncherolles sur le Vivier
Bihorel	Le Houllme	Rouen
Bonsecours	Sotteville les Rouen	Saint Aubin Épinay
Boos (une partie seulement)	Le Mesnil Esnard	Saint Étienne du Rouvray
Canteleu	Malaunay	Saint Jacques sur Darnétal
Darnétal	Maromme	Saint Léger du Bourg Denis
Déville les Rouen	Mont Saint Aignan	Saint Martin du Vivier
Fontaine sous Préaux	Notre Dame de Bondeville	

- 6 communes sont extérieures à la Métropole Rouen Normandie

La Vaupalière, Montigny, Pissy-Pôville, Préaux, Quincampoix et Saint Jean du Cardonnay.

2) Indicateurs techniques

Exploitation de la station d'épuration Émeraude – Marché de prestation de service	2018	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant (collecté en m3) aux STEP	33 551 675	31 718 545	34 950 327	35 520 267	1.63 %
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO5)	5 992 862	5 948 040	6 182 719	5 991 120	-3.10 %
Volume traité (en m3)	28 492 797	32 016 297 Dont 6 168 622 par l'extension*	35 567 522	36 719 204	3.24 %
Volume écrêté (en m3)	4 835 720	36 054	154 321	285 599**	85.07%
Les sous-produits					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	6 532	7 131	7 173	6 731	-6.2%
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	564,70	371,9	511,24	406,50	-20.49%
Sables évacués (en T)	912	626,3	433	333,66	-22.94%

*L'extension d'Émeraude (nouvelle file de traitement) a été mise en eau en décembre 2018. Les essais de garantie se sont déroulés du 12 au 26 juin 2019, pour une prise en compte des rejets dans les résultats d'autosurveillance à partir du 1er juillet 2019.

Les 6 168 622 m3 traités sur l'extension au cours du 1er semestre 2019 ne sont pas pris en compte dans les bilans, mais ont bien subi un traitement biologique.

La capacité de traitement est passée de 85.000 m3/j à 150.000 m3/j permettant de limiter les situations de surcharge hydraulique et les écrêtages.

- ⇒ Après 12 mois d'exploitation (juillet 2019 à juin 2020), l'impact de la mise en service de l'extension d'Émeraude a permis de fiabiliser les performances globales de la station :
 - les écrêtages (volumes & charges) sont divisés par 20
 - la consommation électrique est stable (+0,5%)
 - le rendement global de l'installation gagne 5 à 6%,

** L'augmentation des volumes écrêtés est corrélée avec l'augmentation de la pluviométrie en 2020 et 2021

Traitement des eaux usées

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)	
Résultats 2021	Station d'épuration Émeraude
MES / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 30 mg/l (concentration) ou ≥ 90 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	8.5
Moyenne % sortie de STEP	96.30%
Moyenne mg/l en entrée STEP	239.3
DBO5 / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 25 mg/l (concentration) ou ≥ 80 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	3.9
Moyenne % sortie de STEP	97.60%
Moyenne mg/l en entrée STEP	168.7
DCO / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 90 mg/l (concentration) ou ≥ 75 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	23.0
Moyenne % sortie de STEP	94.40%
Moyenne mg/l en entrée STEP	430.9
NTK / Seuils arrêté préfectoral en sortie	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	1.9
Moyenne % sortie de STEP	95.20%
Moyenne mg/l en entrée STEP	41.4
NGL / Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 10 mg/l (concentration) et ≥ 70 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	7.0
Moyenne % sortie de STEP	82.90%
Moyenne mg/l en entrée STEP	42.7
PT / Seuils arrêté préfectoral en sortie	< 1 mg/l (concentration) et > 80 % (rendement)
Moyenne mg/l en sortie STEP	0.7
Moyenne % sortie de STEP	86.30%
Moyenne mg/l en entrée STEP	5.0

3) Patrimoine

Station d'épuration Émeraude	
Année de construction	1 996
Type de traitement	Boues activées
Point de rejet	Seine
Autorisation de rejet (date et durée)	03/03/16 (20 ans)

4) Indicateurs de performance

Station d'épuration Émeraude		2018	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU		Voir système collecte Rouen			
D202,0	Nombre d'AAD au réseau EU		Voir système collecte Rouen			
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	6 532	6 851	6743	6425.9	-4.7%
P201,1	Taux de desserte des réseaux		Voir système collecte Rouen			
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)		Voir système collecte Rouen			
P203,3	Conformité de la collecte		Voir système collecte Rouen			
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	100	100	100	0%
P205,3	Conformité des performances des STEP	100	100	100	100	0%
P206,3	Taux de boues évacuées	100 %	100 %	100 %	100%	0%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	Voir système collecte Rouen				
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	Voir système collecte Rouen				
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	Voir système collecte Rouen				
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	99,4	100	100	100	0%
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	Voir système collecte Rouen				
P257,1	Taux d'impayés N-1	Voir système collecte Rouen				
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	Voir système collecte Rouen				

5) Indicateurs financiers

Compte Annuel de Résultats d'Exploitation et de Délégation

Exploitation de la Station d'épuration Émeraude	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)	Commentaires 2021	Commentaires 2020	Commentaires 2019
Produit en €	5709778	5 227 985	5 904 930	5 977 624	6 336 313	6%			
Charges en K€	7762,23	7 612,76	5 939,79	5 203,19	5 759,89	11%			Impact du nouveau contrat
- Personnel	2199,81	2 056,59	1 531,65	1 467,54	1 530,22	4%			
- Électricité (Hors CSPE)	1276,95	1 420,54	1 598,42	1 200,98	1 316,37	10%	La consommation en kWh a baissé de 2,6% mais le coût de l'énergie a augmenté	Optimisation du fonctionnement de la STEP en général, de l'extension en particulier	L'indice de prix de l'électricité a augmenté de 10,8% entre 2018 et 2019
- Frais divers de fonctionnement	1236,4	1 197,04	372,17	211,03	854,35	305%			
- Maintenance du matériel électromécanique	1401,04	1 367,79	262,58	148,30	516,64	248%	+ 146 d'amortissement +92 k€ d'Entretien hors renouvellement + 37k€ outillage & consommables	Contexte covid : impact du confinement avec uniquement des maintenances curatives et un minimum de préventif	Impact du nouveau contrat
- Autres frais divers de fonctionnement	309,4	214,48	392,62	384,16	150,97	-61%			
- Produits chimiques	642,17	621,17	623,53	589,47	575,97	-2%			
- Eau potable et fioul	314,51	367,86	759,50	791,40	274,17	-65%	La consommation de fioul a été divisée par 2 suite au renouvellement des pompes à boues et à un travail d'optimisation de la déshydratation des boues		Prix du fioul à la hausse entre 2018 et 2019 et consommation plus importante
- Evacuation des sous-produits	381,94	367,29	399,34	410,31	541,22	32%			

3. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement avec marché de prestation de service – Plateau Est

1) Présentation du service

Cinq systèmes d'assainissement (collecte, transport et traitement des eaux usées), membres de la Métropole Rouen Normandie, sont exploités via un marché de prestation de service confié à la société SADE EXPLOITATIONS DE NORMANDIE (Véolia Eau), fixée du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2020, renouvelé en avril 2020 jusqu'au 1er avril 2027.

Ce qui représente **8 communes** soit **13 341 habitants**, données INSEE, où sont répartis **5 208 abonnés** au service.

Répartition des communes par système d'assainissement :

❖ Système d'assainissement de Boos

Les eaux usées de la commune de Boos sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Boos.

❖ Système d'assainissement de Gouy

Les eaux usées de 4 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Gouy.

Ces 4 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Gouy

Les Authieux sur le Port Saint Ouen

Saint Aubin Celloville

Ymare

❖ Système d'assainissement de Montmain

Les eaux usées de 5 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Montmain. Une commune est membre de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de Montmain et de 4 communes extérieures, il s'agit de :

Bois d'Ennebourg

Bois l'Évêque

Fresne le Plan

Mesnil Raoul

❖ Système d'assainissement de La Neuville Chant d'Oisel

Les eaux usées de la commune de La Neuville Chant d'Oisel sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à La Neuville Chant d'Oisel.

❖ Système d'assainissement de Quévreville la Poterie

Les eaux usées de la commune de Quévreville la Poterie sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Quévreville la Poterie.

2) Indicateurs techniques

Collecte, transport et traitement des eaux usées

Total	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)	commentaires
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau (Hors branchements)	5	6	17	+183%	
Longueur de canalisation curée (km)	15	0.85	11.5	+1254%	2020 : Contexte covid, curages très diminués
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant (collecté en m3) aux STEP	533 512	568 609	607 952	6.92%	
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO ₅)	169 757	145 585	184 708	26.87%	
Volume traité (en m3)	524 054	560 405	591 338	5.52%	
Les sous-produits					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	187,4	218	149	-31.65%	
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	47,5	16	15	-7.65%	
Sables évacués (en T)	15,6	20	18	-10%	

2020 /(Détail par système d'assainissement)	Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	Système La Neuville Chant d'Oisel	Système Quévreville la Poterie
Collecte et transports des eaux usées					
Nombre de désobstruction sur réseau (Hors branchements)	17				
Longueur de canalisation curée (km)	11.5				
La Dépollution des eaux usées					
Volume arrivant à la STEP (m ³)	165 426	147 919	187 027	88 796	18 784
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO ₅)	53 333	49 597	48 309	28 859	4 610
Volume traité (en m ³)	156 285	149 625	177 848	88 796	18 784
Les sous-produits					
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	33.29	43.9	52.78	7.06	11.66
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	2.56	0.24	4.79	2.96	4.55
Sables évacués (en T)	0	0	3.37	0	14.9

Traitement des eaux usées

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)					
Résultats 2020	Boos 3 500 EH	Gouy 5 000 EH	Montmain 4 500 EH	La Neuville Chant d'Oisel 2 500 EH	Quévreville la Poterie 1 200 EH
Capacité en EH (Equivalent-habitant)					
MES	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 30 mg/l ou ≥ 95 %	≤ 30 mg/l	-
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	6	2.8	2.3	4.4	3.3
Moyenne % sortie de STEP	98.4%	99.3%	99.4%	99.0%	99.0%
Moyenne mg/l en entrée STEP	356.4	411.3	415.6	455.9	330.4
DBO5	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 25 mg/l ou ≥ 94 %	≤ 25 mg/l	≤ 30 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	3	3.5	3	3.5	3.2
Moyenne % sortie de STEP	99.1%	98.9%	98.8%	97.2%	98.7%
Moyenne mg/l en entrée STEP	322.4	335.3	258.3	325	245.4
DCO	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 90 mg/l ou ≥ 88 %	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	32.5	25.3	18.3	26.4	26.8
Moyenne % sortie de STEP	96.2%	97.1%	97.7%	98.9%	96.4%
Moyenne mg/l en entrée STEP	794.7	893.9	796.2	944.7	734.8
NTK	≤ 10 mg/l	≤ 10 mg/l	≤ 5 mg/l ou ≥ 95 %	≤ 10 mg/l	≤ 40 mg/l
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	5.9	2.1	2.7	2.7	3.9
Moyenne % sortie de STEP	94.4%	98.0%	96.6%	97.4%	96.0%
Moyenne mg/l en entrée STEP	101	105.8	83.3	100.7	99
NGL	≤ 20 mg/l	≤ 20 mg/l ou ≥ 70 %	≤ 10 mg/l	≤ 20 mg/l	-
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	8.3	2.8	4.1	4.3	4.5
Moyenne % sortie de STEP	92.1%	97.3%	94.9%	95.7%	95.5%
Moyenne mg/l en entrée STEP	101.1	105.9	83.4	100.8	99.1
PT	-	-	-	-	-
Seuils arrêté préfectoral en sortie					
Moyenne mg/l en sortie STEP	3.5	5.4	0.2	6.8	2.7
Moyenne % sortie de STEP	68.4%	50.0%	97.5%	36.4%	74.2%
Moyenne mg/l en entrée STEP	10.6	11.1	8.7	10.6	10.5

** Pour les stations < 5000 EH, il n'existe pas de seuil réglementaire ni de traitement spécifique pour certains paramètres tels que Le NGL, Le Phosphore (PT). La moyenne annuelle du rendement épuratoire calculée sur quelques bilans est donc variable d'une année sur l'autre. Un suivi est exigé pour ces paramètres mais sans notion de performance.

***A noter que pour la STEP de Montmain (< 5000 EH), la réglementation impose un traitement spécifique du Phosphore car le rejet se fait dans l'Aubette.

3) Patrimoine

2021 (Détail par système d'assainissement)	Total MSP Lot 1 Plateau Est	Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	Système La Neuville Chant d'Oisel	Système Quévreville la Poterie
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	103	24.8	35.5	15.7	18.1	9
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	0	0	0	0	0	0
Linéaire du réseau EP	71.3	21.2	26	11.2	8	4.9
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	174.2	46	61.4	26.8	26	13.9
% réseau EU / linéaire total du réseau (km)	0%	0%	0%	0%	0%	0%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km)	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	0	0	0	0	0	0
Nombre de postes de relèvements	61	14	29	4	9	5
Nombre de bassins de régulation EP à ciel ouvert	61	13	29	4	12	3
Nombre de bassins enterrés EU	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	0	0	0	0	0	0
Total bassins	61	13	29	4	12	3
Nombre de chambres à sable	7	3	2	1	0	1
Nombre de station d'épuration	5	1	1	1	1	1
Année de construction		2 002	2 002	2 004	1 997	1 992
Type de traitement		Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées
Point de rejet	Sans objet	Fossé infiltration	seine	Aubette	infiltration	infiltration
Autorisation de rejet (date et durée)		14/06/06 (10 ans)	11/12/00 (15 ans)	07/11/03 (15 ans)	25/10/01	déclaration 16/11/82

4) Données clientèle - abonnés

Total		2018	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)
Nombre d'abonnés au service		5 015	5 107	5 148	5 208	+1%
Nombre d'industriels recensés à autoriser		2	2	12	12	0%
Nombre d'industriels autorisés sur EU		2	2	2	2	0%
Nombre d'industriels autorisés sur EP		0	0	0	0	0%
Nombre d'industriels total autorisés		2	2	2	2	0%
2021 (Détail par système d'assainissement)	Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	Système La Neuville Chant d'Oisel	Système Quévreville la Poterie	
Nombre d'abonnés au service	1 643	167	607	873	414	
Nombre d'industriels recensés à autoriser	3	3	2	2	2	
Nombre d'industriels autorisés sur EU	0	0	0	0	2	
Nombre d'industriels autorisés sur EP	0	0	0	0	0	
Nombre d'industriels total autorisés	0	0	0	0	2	

5) Indicateurs de performance

		2018	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	11 937	12 056	12 210	12 486	+2.3%
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	2	2	2	2	0%
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	203*	189,7	109	181	+65%
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99,8	99,80	99,7	99,8	+0.1%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	15	15	15	65	+333%
P203,3	Conformité de la collecte	100	100	100	100	0%
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	100	100	100	0%
P205,3	Conformité des performances des STEP	100	100	100	54,4	-
P206,3	Taux de boues évacuées	100 %	100%	100%	100%	0%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0,00	0,00	0.00	0.00	-
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	0,00	0,00	1.04	0.97	-6.7%
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0,18	0,02	0.12	0.09	-25%
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100%	100%	100%	100%	-
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	40	60	60	60	-
P257.1	Taux d'impayés N-1					
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0,40	0,20	0,58	0.96	+65.5%

* valeur rectifiée en 2021

2021 (Détail par système d'assainissement)		Système Boos	Système Gouy	Système Montmain	Système La Neuville Chant d'Oisel	Système Quévreville la Poterie
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	3 826	4 058	1 328	2 241	1 033
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	0	0	0	0	2
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	32.9	40.45	80	12.3	9.4
P201,1	Taux de desserte des réseaux	99.9%	99.6%	100%	99.9%	99.3%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	65	65	65	65	65
P203,3	Conformité de la collecte	100	100	100	100	Non concerné
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	100	100	100	système < 2 000 eH
P205,3	Conformité des performances des STEP	0	100	100	0	100%
P206,3	Taux de boues évacuées	100%	100%	100%	100%	100%
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0	0	0	0	0
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	0.97				
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0.38	0.07	0	0	0
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100	100	100	100	Non concerné système < 2 000 eH
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	60	60	60	60	60
P257.1	Taux d'impayés N-1	Cf. donnée globale MRN				
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	1.22	1.80	0	0	0

6) Indicateurs financiers

Compte Annuel de Résultats d'Exploitation et de Délégation

Collectivité: W1223 - CREA-SRAP BOOS

Assainissement

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
PRODUITS	589 968	799 476	35,51 %
Exploitation du service	516 780	744 718	
Travaux attribués à titre exclusif	73 188	54 758	
CHARGES	605 781	1 084 675	NS
Personnel	196 018	292 986	
Energie électrique	83 918	94 294	
Produits de traitement	8 611	7 997	
Analyses	7 302	12 073	
Sous-traitance, matières et fournitures	260 108	525 175	
Impôts locaux et taxes	8 132	1 319	
Autres dépenses d'exploitation	16 945	109 894	
<i> télécommunications, poste et telegestion</i>	- 78 626	12 079	
<i> engins et véhicules</i>	48 879	30 164	
<i> informatique</i>	26 182	35 328	
<i> assurances</i>	- 8 575	- 2 932	
<i> locaux</i>	17 322	46 138	
<i> autres</i>	11 761	- 10 882	
Contribution des services centraux et recherche	24 745	40 937	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 15 813	- 285 201	NS
RESULTAT	- 15 813	- 285 200	NS

Etat détaillé des produits (1)

Année 2021

Collectivité: W1223 - CREA-SRAP BOOS

Assainissement

LIBELLE	2020	2021	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	516 780	744 718	44,11 %
dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)	516 780	744 718	44,11 %
Exploitation du service	516 780	744 718	44,11 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	73 188	54 758	-25,18 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

17/03/22

Commentaires : Conformément à l'arrêté du 30 avril 2020, les boues ne sont plus épandues depuis avril 2020 et ont été transféré pour incinération sur la station Emeraude. Ceci a généré des prestations supplémentaires auprès des prestataires de service et donc une augmentation du produit « exploitation des services »

4. Contrat pour l'exploitation des systèmes d'assainissement avec marché de prestation de service – Secteur Ouest

1) Présentation du service

Douze systèmes d'assainissement (collecte, transport et traitement des eaux usées), ainsi que 3 systèmes de collecte, membres de la Métropole Rouen Normandie, sont exploités via un marché de prestation de service confié à la société EAUX DE NORMANDIE, depuis le 01/01/20 jusqu'au 31/12/25. Ce nouveau contrat regroupe 4 anciens contrats du secteur de Duclair, du secteur de Jumièges, du secteur de Saint martin de Boscherville et des systèmes d'assainissement du Trait et d'Épinay sur Duclair et des systèmes de collecte de Saint Paër et Sainte marguerite sur Duclair.

Ce qui représente **15 communes** soit **24 616 habitants**, donnée INSEE, où sont répartis **8 663 abonnés** au service.

Répartition des communes par système d'assainissement :

❖ Système d'assainissement d'Anneville-Ambourville

Les eaux usées de 2 communes sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Anneville-Ambourville.

Ces 2 communes sont membres de la Métropole Rouen Normandie, il s'agit de :

Anneville-Ambourville

Berville sur Seine (en partie)

❖ Système d'assainissement de Bardouville

Les eaux usées de la commune de Bardouville sont collectées, transportées et traitées dans la lagune aérée située dans son territoire à proximité de la Seine.

❖ Systèmes d'assainissement de Duclair et de Duclair bord de seine

Les eaux usées de la commune de Duclair sont collectées, transportées et traitées sur deux stations d'épuration situées à Duclair (stations d'épuration de Duclair et de Duclair Bord de Seine).

❖ Système d'assainissement de Jumièges

Les eaux usées de la commune de Jumièges sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Jumièges.

❖ Système d'assainissement du Mesnil sous Jumièges

Les eaux usées de la commune du Mesnil sous Jumièges et une partie de la commune de Jumièges sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située au Mesnil sous Jumièges .

❖ Système d'assainissement d'Hénouville

Les eaux usées de la commune d'Hénouville sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Hénouville.

❖ Système d'assainissement de Yainville

Les eaux usées de la commune de Yainville sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Yainville.

❖ Système d'assainissement de Saint Martin de Boscherville

Les eaux usées des communes de Saint Martin de Boscherville et de Quevillon sont traitées sur la station d'épuration située à Saint Martin de Boscherville.

❖ Système de collecte de Saint Pierre de Varengeville

Les eaux usées de la commune de Saint Pierre de Varengeville sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Villers Ecale, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie.

❖ Système d'assainissement du trait

Les eaux usées de la commune du Trait sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située au Trait.

La station d'épuration du Trait traite également les effluents du Hameau de Gauville sur Saint Wandrille, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie.

❖ Système de collecte de Saint Paër

Les eaux usées de la commune de de Saint Paër sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Villers Ecale, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie

❖ Système de collecte de Sainte Marguerite dur Duclair

Les eaux usées de la commune de Sainte Marguerite sur Duclair sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Villers Ecale, commune extérieure à la Métropole Rouen Normandie.

❖ Système d'assainissement d'Épinay sur Duclair

Les eaux usées de la commune d'Épinay sur Duclair sont collectées, transportées et traitées à la station d'épuration située à Épinay sur Duclair.

2) Indicateurs techniques

Collecte et transport des eaux usées

	2021	N/N-1 (en %)
Collecte et transports des eaux usées		
Nombre de désobstruction sur réseau	21	-
Longueur de canalisation curée (km)	29,3	-
La Dépollution des eaux usées		
Volume arrivant (collecté en m3) aux STEP	804 223	-
Charge annuelle entrante (en kg/an de DBO5)	311 130	-
Volume traité (en m3)	839 042	-
Les sous-produits		
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	169	-
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	100	-
Sables évacués (en T)	1	-

2021 (Détail par système d'assainissement)	Système Anneville- Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Duclair bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Système Hénoville	Système Yainville	Martin de Boscherville	Épinay sur Duclair
Collecte et transports des eaux usées										
Nombre de désobstruction sur réseau	Pour l'ensemble du contrat = 21									
Longueur de canalisation curée (km)	Pour l'ensemble du contrat = 29.3									
La Dépollution des eaux usées										
Volume arrivant à la STEP (m3)	44 530	22 265	165 482	10 585	52 691	20 682	54 750	69 121	106 461	21 960
Charge annuelle entrante (en kg/j de DBO5)	17 812	6 835	47 758	1 905	11 492	5 053	32 138	26 066	64 718	5 950
Volume traité (en m3)	44 530	22 265	146 366	10 585	54 521	26 654	54 750	69 121	106 461	21 960
Les sous-produits										
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	5.5	0	20.0	0.3	17.0	4.8	8.7	5.0	20.0	0
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	7.5	0.96	59.79	0.1	0.8	0.43	1.32	4	0.97	2
Sables évacués (en T)	0.8	-	-	-	-	-	-	-	-	0

2021 (Détail par système d'assainissement)	Système Le Trait	Système de collecte Saint Paër	Système de collecte Sainte Marguerite sur Duclair	Système de collecte de Saint Pierre de Varengville
Collecte et transports des eaux usées				
Nombre de désobstruction sur réseau	Pour l'ensemble du contrat = 21			
Longueur de canalisation curée (km)	Pour l'ensemble du contrat = 29.3			
La Dépollution des eaux usées				
Volume arrivant à la STEP (m³)	235 696	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Charge annuelle entrante (en kg/j de DBO ₅)	91 403	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Volume traité (en m³)	281 829	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Les sous-produits				
Boues produites (en TMS) (en entrée de centrifugeuse)	88.10	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Refus de dégrillage évacués et graisses (en T)	22.01	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Sables évacués (en T)	0	Sans objet	Sans objet	Sans objet

Traitement des eaux usées

Résultats des bilans 24h en entrée et sortie de STEP (en concentration et rendement)

Résultats 2021 Capacité en EH (Equivalent- habitant)*	Anneville- Ambourville 1 200 EH	Bardouville 500 EH	Duclair 4 000 EH	Duclair – Bord de Seine 200 EH	Jumièges 1 050 EH	Le Mesnil sous Jumièges 1 200 EH	Hénoville 1 200 EH	Yainville 2 500 EH	Saint Martin de Boscherville 2 000 EH	Le Trait EH	Épinay sur Duclair EH
MES Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	_ ou ≥ 50 %	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 35 mg/l	≤ 30 mg/l ou ≥ 90 %	≤ 120 mg/l
Moyenne mg/l en sortie STEP	4.6	29	3	27	3	3	14.4	5.4	14	4.4	89
Moyenne % sortie de STEP	98.9%	90.3%	99.4%	91.3%	99%	99.1%	99.1%	98.4%	99%	98.8%	44.0%
Moyenne mg/l en entrée STEP	344.5	300	410.6	310	319.8	358.1	1640	341	1337.9	437.3	160
DBO5 Seuils arrêté préfectoral en sortie		≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 35 mg/l ou ≥ 60 %	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 30 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l	≤ 25 mg/l ou ≥ 80 %	≤ 40 mg/l
Moyenne mg/l en sortie STEP	7.5	6.1	2.7	9.3	3.3	2.9	9.8	2.8	6.4	2.9	7
Moyenne % sortie de STEP	97.8%	98.0%	99.2%	94.8%	98.4%	97.9%	98.3%	99.2%	99.0%	99.0%	97.0%
Moyenne mg/l en entrée STEP	400	307	288.6	180	218.1	244.3	587	377.1	607.9	387.8	271.7
DCO Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	_ ou ≥ 60 %	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 90 mg/l	≤ 125 mg/l	≤ 90 mg/l ou ≥ 75 %	≤ 120 mg/l
Moyenne mg/l en sortie STEP	40.7	67.6	26.8	62	20.2	20.9	53	26.3	46	26.4	52.1
Moyenne % sortie de STEP	94.7%	90.4%	96.8%	88.0%	96.6%	98.8%	97.9%	97.4%	97.6%	96.1%	89%
Moyenne mg/l en entrée STEP	773	704	735.5	516	609.5	1021	2504.3	997.7	1921	820	483.3
NTK Seuils arrêté préfectoral en sortie	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 10 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 40 mg/l	≤ 10 mg/l	_
Moyenne mg/l en sortie STEP	5.1	32.4	3.2	52.8	4.1	3.4	5.9	11.3	7.2	3.8	-
Moyenne % sortie de STEP	95.7%	70.5%	97.2%	52.4%	94.2%	94.4%	95.9%	91.1%	93.3%	95.1%	-
Moyenne mg/l en entrée STEP	117.2	110	98.9	111	72.5	63.7	143.4	127.6	107.9	97.1	-
NGL Seuils arrêté préfectoral en sortie	-	-	-	-	-	-	≤ 20 mg/l	-	≤ 20 mg/l	≤ 15 mg/l ou ≥ 70 %	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	5.7	32.4	5	53	9.2	8	16	22.6	9.8	4.4	-
Moyenne % sortie de STEP	95.1%	70.5%	95.6%	52.3%	86.9%	87.0%	88.8%	82.3%	90.9%	94.3%	-
Moyenne mg/l en entrée STEP	117.2	110	98.9	111	72.5	63.7	143.5	127.6	107.9	97.1	-
PT Seuils arrêté préfectoral en sortie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Moyenne mg/l en sortie STEP	2.5	7.5	1.9	2.9	2.9	4.8	5.8	7.5	3.9	6.2	-
Moyenne % sortie de STEP	78%	31.8%	84.7%	74%	66.3%	43.0%	80.4%	2.6%	75%	28%	-
Moyenne mg/l en entrée STEP	11.7	11	10.6	11	8.8	8.7	29.7	7.7	15.3	10.7	-

* Pour les stations < 5000 EH, il n'existe pas de seuil réglementaire ni de traitement spécifique pour certains paramètres tels que Le NGL, Le Phosphore (PT). La moyenne annuelle du rendement épuratoire calculée sur quelques bilans est donc variable d'une année sur l'autre. Un suivi est exigé pour ces paramètres mais sans notion de performance.

3) Patrimoine

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le



ID : 076-200023414-20221116-C2022_0664-DE

2021	Total	Système Anneville - Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Système Duclair - Bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Système Hénouville	Système Yainville	Saint Martin de Boscherville	Système de collecte de Saint Pierre de Varengueville
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	153.9	7.7	4.8	6.7		10.9	3.7	8.7	7.4	20.1	20.6
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	14.2	0	0	12.1		0		0	2.1	0	0
Linéaire du réseau EP	61.6	3.1	0	5.5		1.25	1.44	3	6.8	6.1	9.9
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	229.7	10.8	4.8	24.2		12.2	11.7	0	16.3	26.2	30.5
% réseau EU / linéaire total du réseau (km)	92%	100%	100%	36%		100%		100%	78%	100%	100%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km)	8%	0%	0%	64%		0%		0%	22%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	6	0	0	6	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de postes de relèvements	67	3	2	9	0	4	3	2	3	8	7
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	23	2	0	1	1	0	0	5	4	0	10
Nombre de bassins enterrés EU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total bassins	23	2	0	1	1	0	0	5	4	0	10
Nombre de chambres à sable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de station d'épuration	11	1	1	1	1	1	1	1	1	1	Sans objet
Année de construction		1992	1987	1991	non renseigné	2001	2001	1997	1970	1980	
Type de traitement		Boues activées	Lagune	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	Boues activées	
Point de rejet		Seine	Seine	Austreberthe	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	
Autorisation de rejet (date et durée)		non renseigné	non renseigné	15/04/91	non renseigné					09/06/1979 (durée indéterminée)	

2021	Système Le Trait	Système de collecte de Saint Paër	Système de collecte de Sainte Marguerite sur Duclair	Système Épinay sur Duclair
Linéaire du réseau EU séparatif (km)	39	11.5	8.9	3.9
Linéaire du réseau EU unitaire (km)	0	0	0	0.0
Linéaire du réseau EP	19.3	3.6	1.6	0
Linéaire total du réseau de collecte (km) [EU+EP+UN]	58.3	15.1	10.5	3.9
% réseau EU / linéaire total du réseau (km)	100%	100%	100%	100%
% réseau UN / linéaire total du réseau (km)	0%	0%	0%	0%
Nombre de déversoirs d'orage	0	1	0	0
Nombre de postes de relèvements	7	9	7	3
Nombre de bassins de régulation des EP à ciel ouvert	9	14	9	0
Nombre de bassins enterrés EU	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés UN	0	0	0	0
Nombre de bassins enterrés EP	0	0	0	0
Total bassins	9	14	0	0
Nombre de chambres à sable	0	0	9	0
Nombre de station d'épuration	1	Sans objet	Sans objet	1
Année de construction	2001			1994
Type de traitement	Boues activées			Lagune
Point de rejet	Seine			Infiltration
Autorisation de rejet (date et durée)	13/09/2016 (20 ans)			Non renseigné

4) Données clientèle - abonnés

2021 (Détail par système d'assainissement)	Total	Système Anneville- Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Système Duclair – Bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Système Hénouville	Système Yainville	Système Saint Martin de Boscherville	Système de collecte de Saint Pierre de Varengville
Nombre d'abonnés au service	9 106	425	197	1 693		481	121	479	564	802	903
Nombre d'industriels recensés à autoriser	6	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1
Nombre d'industriels autorisés sur EU	4	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Nombre d'industriels autorisés sur EP	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Nombre d'industriels total autorisés	6	0	0	1	0	0	0	0	1	0	1

2021 (Détail par système d'assainissement)	Système Le Trait	Système de collecte de Saint Paër	Système de collecte de Sainte Marguerite sur Duclair	Système Épinay sur Duclair
Nombre d'abonnés au service	2 492	351	466	132
Nombre d'industriels recensés à autoriser	3	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EU	2	0	0	0
Nombre d'industriels autorisés sur EP	1	0	0	0
Nombre d'industriels total autorisés	3	0	0	0

5) Indicateurs de performance

Total	2021	N/N-1 (en %)
D201,0 Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	18 336	-
D202,0 Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	4	-
D203,0 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	211	-
P201,1 Taux de desserte des réseaux	97.6%	-
P202,2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	70.7	-
P203,3 Conformité de la collecte	100	-
P204,3 Conformité des équipements des STEP	88,7%	-
P205,3 Conformité des performances des STEP	88,7%	-
P206,3 Taux de boues évacuées	100%	-
P251,1 Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0	-
P252,2 Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	0	-
P253,2 Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0.06	-
P254,3 Conformité performance des STEP / acte individuel	100%	-
P255,3 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	92	-
P257,1 Taux d'impayés N-1	Cf donnée globale MRN	-
P258,1 Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	1.3	-

2021 (Détail par système d'assainissement)	Système Anneville - Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Système Duclair – Bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Système Hénouville	Système Yainville	Saint Martin de Boscherville	Système de collecte de Saint Pierre de Varengville	
D201,0 Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	859	422	3 229		677	139	976	973	1 811	1910	
D202,0 Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	0	0	0		0	0	0	1	0	1	
D203,0 Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	14.30	0	33.80	0.30	17	4.80	8.70	0	28.1	Sans objet	
P201,1 Taux de desserte des réseaux	95.7%	100%	98%		100%	100%	100%	99.7%	100%	90.3%	
P202,2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	65	65	65	65	80	80	79	79		75	79
P203,3 Conformité de la collecte	100			100					100		

2021 (Détail par système d'assainissement)		Système Anneville - Ambourville	Système Bardouville	Système Duclair	Système Duclair - Bord de Seine	Système Jumièges	Système Le Mesnil sous Jumièges	Publié le	Système	Saint Martin	Système de
P204,3	Conformité des équipements des STEP	Non concerné système < 2 000 eH		100	Non concerné système < 2 000 eH				0	100	Varengville
P205,3	Conformité des performances des STEP			100					0	100	Non concerné système < 2 000 eH
P206,3	Taux de boues évacuées	100	-	100	100	100	100	100	100	100	Sans objet
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0	0	0		0	0	0	0	0	0
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	0	0	0		0	0	0	0	0	0
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0	0	0		0.08	0	0.11	0.53	0	0
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	Non concerné système < 2 000 eH		100	Non concerné système < 2 000 eH				100	100	Non concerné système < 2 000 eH
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	90	90	90		90	90	90	90	100	-
P257.1	Taux d'impayés N-1	Cf donnée globale MRN									
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	4.71	0.00	0.59	0.00	2.08	0.00	0.00	3.55	1.25	2.21

2021 (Détail par système d'assainissement)		Système Le Trait	Système de collecte de Saint Paër	Système de collecte de Sainte Marguerite sur Duclair	Système Épinay sur Duclair
D201,0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau d'EU	4875	772	1350	343
D202,0	Nombre d'Arrêté d'Autorisation de Déversement au réseau EU	2	0	0	0
D203,0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche) = Boues évacuées en vue de leur valorisation ou élimination (après centrifugation et Hors apport extérieur)	104	Sans objet	Sans objet	0
P201,1	Taux de desserte des réseaux	100%	89.2%	81.4%	89%
P202,2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	65	65	65	65
P203,3	Conformité de la collecte	100	Sans objet	Sans objet	Non concerné système < 2 000 eH
P204,3	Conformité des équipements des STEP	100	Sans objet	Sans objet	
P205,3	Conformité des performances des STEP	100	Sans objet	Sans objet	
P206,3	Taux de boues évacuées	100	Sans objet	Sans objet	
P251,1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1 000 habitants desservis)	0	0	0	0
P252,2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes/100 km de réseau	0	0	0	0
P253,2	Taux moyen de renouvellement des réseaux sur 5 ans	0	0	0	0
P254,3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100	Sans objet	Sans objet	Non concerné système < 2 000 eH
P255,3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	90	Sans objet	Sans objet	90
P257.1	Taux d'impayés N-1				
P258,1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1 000 abonnés)	0.40	0	0	0

6) Indicateurs financiers

Compte Annuel de Résultats d'Exploitation et de Délégation

Compte de résultat des autres prestations 2021

en Euros	2020	2021	Ecart en %
PRODUITS	670 881	1 065 691	58,8%
Exploitation du service	670 881	1 028 006	
Collectivités et autres organismes publics	0	0	
Travaux attribués à titre exclusif	0	37 788	
Produits accessoires	0	-103	
CHARGES	487 938	1 056 179	116,5%
Personnel	204 632	219 237	
Energie électrique	54 956	102 316	
Produits de traitement	1 449	11 655	
Analyses	2 051	22 690	
Sous-traitance, matières et fournitures	145 089	527 496	
Impôts locaux et taxes	-512	-616	
Autres dépenses d'exploitation, dont :	56 322	135 720	
• télécommunication, postes et télégestion	4 529	11 413	
• engins et véhicules	19 756	20 513	
• informatique	14 970	42 911	
• assurance	3 565	2 928	
• locaux	7 793	18 197	
Contribution des services centraux et recherche	22 139	35 168	
Collectivités et autres organismes publics	0	0	
Charges relatives aux renouvellements			
Charges relatives aux investissements			
Charges relatives aux investissements du domaine privé	1 812	2 512	
Résultat avant impôt	182 943	9 512	-94,8%
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	51 224	2 521	
RESULTAT	131 719	6 991	-94,7%

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Compte des autres prestations 2021

Détail des produits

en Euros	2020	2021	Ecart en %
TOTAL	670 881	1 065 691	58,8%
Exploitation du service	670 881	1 028 006	53,2%
• Partie fixe facturée	390 881	1 094 391	
• Autres produits (incendie, matières de vidange...)	280 000	-66 385	
Collectivités et autres organismes publics	0	0	0,0%
•	0	0	
Travaux attribués à titre exclusif	0	37 788	-
• Branchements	0	9	
• Autres travaux	0	37 778	
Produits accessoires	0	-103	-
• Facturation et recouvrement autres comptes de tiers	0	-103	

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006

Commentaires : Conformément à l'arrêté du 30 avril 2020, les boues ne sont plus épandues depuis avril 2020 et ont été transféré pour incinération sur la station Emeraude. Ceci a généré des prestations supplémentaires auprès des prestataires de service et donc une augmentation du produit « exploitation des services »

6. L'Assainissement Non Collectif en Régie

1) Présentation du service

71 communes sont adhérentes au service (la liste des communes est donnée ci-après par Pôle de Proximité).

La Direction de l'Assainissement a pour mission de coordonner l'activité :

- L'instruction des demandes de création ou de réhabilitation de dispositifs d'assainissement non collectifs,
- Le contrôle de bonne exécution des installations neuves,
- Le contrôle des installations existantes,
- La facturation des redevances d'assainissement non collectif.

Le Pôle de Proximité de Rouen a la charge de la commune de Rouen.

Le Pôle de Proximité Austreberthe Cailly a la charge des communes de :

Anneville-Ambourville
Bardouville
Berville sur Seine
Canteleu
Déville les Rouen
Duclair
Épinay sur Duclair
Hautot sur Seine
Hérouville
Houpeville
Jumièges
Le Houleme
Le Mesnil sous Jumièges
Le Trait

Malaunay
Maromme
Mont Saint Aignan
Notre Dame de Bondeville
Quevillon
Sahurs
Sainte Marguerite sur Duclair
Saint Martin de Boscherville
Saint Paër
Saint Pierre de Manneville
Saint Pierre de Varengeville
Val de la Haye
Yainville
Yville sur Seine

Le Pôle de Proximité Seine Sud a la charge des communes de :

Le Petit Quevilly
Oissel

Saint Étienne du Rouvray
Sotteville les Rouen

Le Pôle de Proximité Plateaux-Robec a la charge des communes de :

Amfreville la Mivoie
Belbeuf
Bihorel
Bois-Guillaume
Bonsecours
Boos
Darnétal
Fontaine sous Préaux
Franqueville Saint Pierre
Gouy
Isneauville
La Neuville Chant d'Oisel

Le Mesnil Esnard
Les Authieux sur le Port Saint Ouen
Montmain
Quévreville la Poterie
Roncherolles sur le Vivier
Saint Aubin Celloville
Saint Aubin Épinay
Saint Jacques sur Darnétal
Saint Léger du Bourg Denis
Saint Martin du Vivier
Ymare

Le Pôle de Proximité Val de Seine a la charge des communes de :

Caudebec les Elbeuf
Cléon
Elbeuf
Freneuse
Grand Couronne
La Bouille
La Londe
Le Grand Quevilly

Moulineaux
Orival
Petit Couronne
Saint Aubin les Elbeuf
Saint Pierre les Elbeuf
Sotteville sous le Val
Tourville la Rivière

Le service est géré directement par la collectivité et fait appel à un Prestataire pour les contrôles.

2) Indicateurs techniques

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le



ID : 076-200023414-20221116-C2022_0664-DE

Objet	Réf. fiche	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)	Commentaire
Estimation du nombre d'habitants desservis	D301.0	11 034	11 099	11 167	11 261	11 401	+ 1.2%	
Indice de mise en œuvre de l'ANC sur un total de 140 points	D302.0	100	100	100	80	80	-	2020 : Fin de la compétence « Réhabilitation des ANC » => diminution de l'indice
Taux de conformité (P301.3	84 %	86,8 %	87,0 %	87,2%	87,4%	+0,2%	

3) Indicateurs financiers

Tarification et recettes

Les tarifications relatives à l'Assainissement Non Collectif ont été adoptées par délibération en date du 18 décembre 2016, comme suit :

	Redevance HT								
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Examen préalable à la conception	84,18 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	
Vérification de la bonne exécution sur site	84,18 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	
Contrôle périodique d'une installation jamais contrôlée	128,83 €	128,83€	140 €	140 €	140 €	140 €	140 €	140 €	
- à la charge du propriétaire	44,81 €	44,81 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	45 €	
- à la charge de l'occupant	84,02 €	84,02 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	
Contrôle périodique (charge occupant)	84,02 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	
Majoration pour déplacement isolé dans le cadre d'un contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier	-	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	
Contre-visite(s) pour vérification de la réalisation des travaux	-	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	95 €	
Déplacement (contrôle non réalisé du fait de l'usager)	-	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	
Coût référence									
Coût moyen d'une installation neuve		9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €	9 200 €	

	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Réhabilitation sous Maîtrise d'ouvrage public						
Frais de SPANC convention étude (y compris l'examen préalable de la conception)	295 €	295 €	295 €	295,00 €	0*	0*
Frais de SPANC convention travaux (y compris l'examen préalable de la conception)	735 €	735 €	735 €	735,00 €	0*	0*

*La MRN n'a plus la compétence réhabilitation en 2020

Recettes d'exploitation du service d'assainissement public non collectif

Pour l'ensemble des pôles :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)
Recettes d'exploitation								
- Montant des recettes HT hors subvention (contrôle des installations, participation de l'usager aux études de réhabilitation, ...)	34 532,03 €	30 412 €	105 259 €	101 878 €	41 820 €	29 450**	25 575 €	-13%

*En 2015 / 2016, mise en place de la mission « Réhabilitation des installations d'assainissement non collectif » qui s'arrête courant 2019 expliquant la diminution des recettes

**La MRN n'a plus la compétence réhabilitation en 2020

Financement des investissements

Pour l'ensemble des pôles :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	N/N-1 (en %)
Montants financiers des travaux réalisés								
- Montant des dépenses HT (travaux réhabilitation)	60 092 €	51 600 €	150 383 €	117 887 €	115 559 €	0*	0*	-

*La MRN n'a plus la compétence réhabilitation en 2020

La Démarche Environnementale de l'activité ASSAINISSEMENT au sein de la Métropole Rouen Normandie

Les missions confiées au service assainissement ont pour but la satisfaction des usagers et par-delà la protection de l'environnement.

A la fin des années 90, une démarche de management environnemental a été initiée. Elle a abouti en 2000 à la certification ISO 14001 des activités de la Direction de l'Assainissement. D'une durée de trois ans, ce certificat a été reconduit à l'issue des audits de renouvellement réalisés en 2003, 2006, 2009 et 2012. Une démarche de convergence des certifications de la Direction de l'Assainissement et du Pôle Val de Seine a été engagée courant 2013 qui a abouti à la certification commune des services d'assainissement de Rouen et Elbeuf, en avril 2014.

En 2015, la Direction de l'Assainissement s'est vue renouvelé sa certification ISO 14001 pour 3 ans avec l'élargissement de son périmètre au système d'assainissement de Saint Aubin les Elbeuf.

En 2018 et 2021, la Direction de l'Assainissement a obtenu le renouvellement de sa certification ISO 14001 en version 2015 pour 3 ans incluant l'ensemble de ses activités et du territoire dans son périmètre de certification.

Cette exigence de management environnemental a aussi été demandée aux délégataires.

C'est ainsi que Suez est certifiée ISO 9 001 et ISO 50 001 pour l'exploitation de la station d'épuration Émeraude et une démarche de certification ISO 14001 et ISO 45 001 est programmée pour 2021.

En complément, Eau de Normandie est certifié ISO 14001 pour l'exploitation du système d'assainissement du Trait, de Saint Paer et d'Épinay sur Duclair.

Une démarche simplifiée de type ISO 14001 est en place sur les communes du Plateau Est.



Certificat
 Certificate

N° 2012/50816.7

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
 AFNOR Certification certifies that the management system implemented by:

METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Département Environnement, Energie, Eau, Déchets, Réseaux (E3DR)

pour les activités suivantes :
 for the following activities:

CONSTRUCTION ET RÉHABILITATION D'OUVRAGES DE COLLECTE, STOCKAGE ET DE TRAITEMENT DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET LES INONDATIONS RÉALISÉES PAR UNE MAÎTRISE D'ŒUVRE INTERNE OU EXTERNE ET DES PRESTATAIRES DE TRAVAUX.
 EXPLOITATION DES SYSTÈMES DE COLLECTE, STOCKAGE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES ET PLUVIALES RÉALISÉS EN RÉGIE, EN PRESTATIONS DE SERVICE OU EN DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC.
 CONTRÔLE ET SUIVI DU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
 -CONSTRUCTION AND RENOVATION OF WATER COLLECTION, STORAGE AND TREATMENT WORKS PERFORMED VIA INTERNAL OR EXTERNAL PROJECT MANAGEMENT OR SUBCONTRACTORS AND AS PART OF POLLUTION AND FLOOD CONTROL.
 -OPERATION -DIRECTLY MANAGED, CONTRACTED OR DELEGATED PUBLIC SERVICE- OF WASTE AND RAIN WATER COLLECTION, STORAGE AND TREATMENT FACILITIES.
 -SUPERVISION AND MONITORING OF THE OPERATION OF NON-COLLECTIVE SANITATION FACILITIES.

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
 has been assessed and found to meet the requirements of:

ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
 and is developed on the following locations:

110 RUE FRANCOIS COUPERIN FR-76000 ROUEN
 RUE DE L'ANCIENNE MARE FR-76140 LE PETIT QUEVILLY
 RUE LEVERRIER FR-76000 ROUEN
 STATION D'EPURATION FR-76120 LE GRAND QUEVILLY
 STATION D'EPURATION CHEMIN DU ROY FR-76113 ST PIERRE DE MANNEVILLE
 STATION D'EPURATION CHEMIN DU PORT ANGOT -76410 ST AUBIN LES ELBEUF
 19 BOULEVARD MIDI FR-76100 ROUEN

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
 This certificate is valid from (year/month/day)

2021-07-21

Jusqu'à
 Until

2024-04-23

Ce document est signé électroniquement. Il constitue un original électronique à valeur probatoire.
 This document is electronically signed. It stands for an electronic original with probatory value.

Julien NIZRI
 Directeur Général d'AFNOR Certification
 Managing Director of AFNOR Certification

Seul le certificat électronique, consultable sur <https://afnor.org>, est valide et engage la certification de l'organisme. The electronic certificate only available at <https://afnor.org> stands as evidence of the scope of certified services. CERTIFICADO DE FIDELIDADE de Management. Poderes depositados em <https://afnor.org>.
 AFNOR Certification est accréditée par l'AFNOR, Management System Certification. Sous réserve de <https://afnor.org>.
 AFNOR is the sole issuing body. AFNOR is a registered trademark. CERT. F 0005 01/17 2020



Flashez ce QR
 Code pour vérifier la
 validité du certificat



POLITIQUE QUALITE ENVIRONNEMENT SANTE SECURITE
 Département Environnement Energie Eau Déchets Réseaux
EAU ET GESTION DES RISQUES



La Métropole Rouen Normandie s'engage fortement, avec l'ensemble des acteurs du territoire dans la transition écologique et se veut responsable, exemplaire et attractive en assurant à ses habitants des services de qualité.

A travers le « Projet Métropolitain 2015/2025 » et l'Accord de Rouen pour le Climat signé en 2018, la Métropole affirme son engagement pour la transition énergétique, l'amélioration de la qualité de l'air, la protection des ressources naturelles et contre le réchauffement climatique.

Cette volonté est traduite dans la démarche engagée par le Département Environnement Energie Eau Déchets Réseaux (E3DR), dans l'amélioration constante au sein des directions « Cycle de l'eau » et « Eau Assainissement-Régies » d'un système de management de la qualité, de l'environnement*, de la santé et de la sécurité au travail.

A travers l'ensemble de cette démarche, le Département E3DR s'engage à :

- Etablir le cadre méthodologique dans lequel les objectifs, les cibles et le périmètre de ces démarches sont fixés et révisés ;
- Développer et promouvoir la performance des services ;
- Impliquer chacun des agents au quotidien à tous les niveaux hiérarchiques au travers d'objectifs stratégiques et opérationnels partagés ;
- Evaluer au travers d'indicateurs pertinents les différentes politiques engagées dans ces démarches ;
- Garantir la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires (humaines, matérielles et organisationnelles) pour atteindre les objectifs et les cibles ;
- Satisfaire aux obligations de conformité réglementaire et autres exigences.

Quatorze enjeux principaux, regroupés au sein de cinq grandes familles, ont été identifiés :

La protection et préservation du patrimoine naturel	La sauvegarde des biens et des personnes	L'égalité d'accès, la continuité et la qualité du service public	L'adaptabilité des services	L'animation territoriale de la transition écologique
- Qualité de vie et attractivité du territoire par la qualité de l'environnement - La préservation et la protection des ressources naturelles - La préservation et la restauration écologique des milieux naturels et la biodiversité	- La salubrité des espaces publics - La prévention du risque sanitaire, technologique et naturel - La protection des biens et personnes face aux risques	- La qualité et la continuité de service - L'efficacité du service - La qualité de vie au travail	- L'anticipation du changement - La conduite du changement organisationnel vers la résilience du territoire, - La force de proposition des services auprès de l'organe exécutif	- Le changement de comportement des citoyens - La concertation, gouvernance, participation citoyenne, l'acceptabilité


 Nathalie MAGUIN
 Directrice Générale Adjointe


 Arnaud DELAHAYE
 Adjoint à la DGA en charge de l'Eau et de la Gestion des Risques


 Eric HERBET
 Directeur du Cycle de l'Eau


 Nicolas VESSIER
 Directeur des régies de l'Eau et de l'Assainissement

ANNEXES

AU RAPPORT D'ACTIVITE

SUR LE PRIX ET LA QUALITE

DU SERVICE 2021

ASSAINISSEMENT

DE LA METROPOLE ROUEN NORMANDIE

Annexe 1 : Glossaire

AAD = Arrêté d'Autorisation de Déversement.

ANC = Assainissement Non Collectif.

DA = Direction de l'Assainissement de la Métropole Rouen Normandie

DBO5 = Demande Biologique en Oxygène après 5 jours \Rightarrow c'est la mesure de la quantité d'oxygène qu'il faut aux bactéries pour éliminer la pollution organique biodégradable.

DCO = Demande Chimique en Oxygène \Rightarrow quantité d'oxygène consommée par les matières présentes dans l'eau. Cette mesure est une estimation des matières oxydables dans l'eau.

DSP = Délégation de Service Public

EH = équivalent-habitant (unité de mesure).

EP = Eaux Pluviales.

EPCI = Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

EU = Eaux Usées.

EUND = Eaux Usées Non Domestiques.

MES = Matières En Suspension (Quantité de matières organiques et minérales en suspension).

NGL = Azote global \Rightarrow Nitrates + nitrites + azote Kjeldhal.

NTK = Azote Kjeldhal \Rightarrow Somme de l'azote organique et ammoniacal appelé aussi NR (azote réduit).

PT = Phosphore Total \Rightarrow Représentation des différentes formes de phosphore contenues dans l'eau.

PS = Prestation de Service

SAGE = Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

STEP = Station d'épuration.

TMI = Travaux de Moyenne Importance

TMS = Tonne de Matière Sèche.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Système de collecte :

- D201.0 (Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif) = définition : Nombre de personnes desservies par le service, y compris les résidents saisonniers. Une personne est dite desservie par le service lorsqu'elle est domiciliée dans une zone où il existe à proximité d'une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée
- P258.1 (Taux de réclamations) = Cet indicateur reprend les réclamations écrites (=toute expression de mécontentement adressée à un organisme, concernant ses produits ou le processus même de traitement des réclamations, duquel une réponse ou une solution est explicitement ou implicitement attendue) de toute nature relatifs au service de l'assainissement collectif, à l'exception de celles relatives au niveau de prix. Elles comprennent notamment les réclamations réglementaires, y compris celles liées au règlement de service. Le nombre de réclamations est rapporté au nombre d'abonnés/1 000.
- P201.1 (Taux de desserte) = définition du taux de desserte : Quotient du nombre d'abonnés desservis par le service d'assainissement collectif sur le nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de ce service d'assainissement collectif. On estime qu'un abonné est desservi par un réseau dès lors qu'un réseau existe devant l'immeuble.
- P251.1 (Taux de débordement) = définition du taux : rapport du nombre de demandes d'indemnisation présentées par des tiers, usagers ou non, du service suite au débordement d'eaux usées au millier d'habitants desservis (tout débordement hormis ceux dont la responsabilité pleine et entière d'un tiers est établie, c'est-à-dire si contentieux en cours on comptabilise) Définition débordement (circulaire 28/04/08) : l'eau n'est pas évacuée par le réseau soit par manque de capacité hydraulique (y compris pompage, notamment en période de crue), soit suite à une obturation partielle ou totale de canalisations de collecte ou de transport (les ouvrages d'engouffrement ne sont pas en cause).
- P253.2 (Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte eaux usées) = définition taux moyen de renouvellement : Quotient du linéaire moyen du réseau de collecte eaux usées (unitaire et séparatif) hors branchements renouvelés sur les 5 dernières années par la longueur du réseau de collecte hors branchements.
- P256.2 (Durée d'extinction de la dette) = calcul durée extinction de la dette : Durée théorique pour rembourser la dette du service d'assainissement collectif si la collectivité affecte à ce remboursement la totalité de l'autofinancement dégagé par le service.
- P202.2B Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (Indice de connaissance et gestion de patrimoniale des réseaux) = définition calcul de l'indice : Valeur comprise entre 0 et 120 (partie A : 15 points = plan des réseaux, partie B : 30 points = Inventaire des réseaux et partie C : 75 points = Informations complémentaires sur les éléments constitutifs du réseau et les interventions sur le réseau).
- P252.2 (Nombre de points noirs /100km de réseau) = définition du taux : Le nombre de points noirs (=tout point structurellement sensible du réseau eaux usées nécessitant au moins 2 interventions/an (préventive ou curative), quelque soit sa nature (contre-pente, racine, déversement anormal en temps sec, odeur, mauvais écoulement, ...) et le type d'intervention requis (curage, lavage, mise en sécurité). Les interventions sur la partie publique des branchements ainsi que les interventions dans les parties privatives des usagers dues à un défaut situé sur le réseau public (et seulement dans ce cas-là) sont à prendre en compte, pour 100km de réseau de collecte des eaux usées hors branchements.
- P203.3 (Conformité de la collecte des effluents) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.
- P255.3 (Indice de connaissance des rejets au milieu naturel) = calcul indice : Indice de 0 à 120 attribué selon l'état de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux d'assainissement en relation avec l'application de l'arrêté du 22 décembre 1994 relatif à la surveillance des ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées. Les éléments indiqués aux points B et C ne sont pris en compte que si la somme des points mentionnés au point A atteint 80.
Pour des valeurs de l'indice comprises entre 0 et 80, l'acquisition de points supplémentaires est faite si les étapes précédentes sont réalisées, la valeur de l'indice correspondant à une progression dans la qualité de la connaissance du fonctionnement des réseaux.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Système de traitement :

- P204.3 (Conformité des équipements d'épuration) = Conformité si respect des prescriptions en application des articles R-2224-6 à R2224-17 du CGCT.
- P205.3 (Conformité des performances des ouvrages d'épuration) = Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du service aux prescriptions définies en application des articles L2224-8 et R2224-10 à R2224-16 du CGCT au regard de l'application de la directive ERUD203.0 (Quantité de boues issues de la STEP) = Boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.
- P206.3 (Taux de boues évacuées) = définition du taux : Pourcentage de boues évacuées selon une filière conforme en vue de leur valorisation ou élimination. Les sous-produits, les boues de curage et les matières de vidange qui transitent par la station sans être traités par les files eau ou boue ne sont pas pris en compte.
- P254.3 (Conformité STEP/acte individuel) = définition performance STEP : Nombre de bilans 24h réalisés dans le cadre de l'autosurveillance conformes à la réglementation rapportée au nombre total de bilans.

Indicateurs de performance (selon Décret n°2007-675 du 2 mai 2007) – Assainissement non Collectif :

- P301.3 Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (taux de conformité) = calcul du taux : Il s'agit du ratio correspondant à la somme du nombre d'installations neuves ou à réhabiliter contrôlées conformes à la réglementation et du nombre d'installations existantes qui ne présentent pas de danger pour la santé des personnes ou de risque avéré de pollution de l'environnement rapportée au nombre total d'installations contrôlées
- D302.0 Modifié par l'arrêté du 02/12/13 à partir de l'exercice 2013 (Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif) = calcul de l'indice : La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 140, les éléments indiqués au niveau B n'étant pas pris en compte si la somme des éléments mentionnés en A n'atteint pas 100.

Annexe 2 : Synthèse des données 2021

Bilan des indicateurs nationaux 2021

Réf.	Titre de l'indicateur	Systèmes d'assainissement en régie
Assainissement Collectif		
<u>1. Caractérisation technique</u>		
D201.1	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau	490 095
D202.0	Nombre d'AAD au réseau EU	112
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche)	8766
<u>2. Indicateurs de performance</u>		
P201.1	Taux de desserte des réseaux	99,80%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (Note sur 120)	104
P203.3	Conformité de la Collecte	18,3
P204.3	Conformité des équipements des STEPS	99,7
P205.3	Conformité des performances des STEP	98,6
P206.3	Taux de boues issues des STEP	100%
P251.1	Taux de débordement dans les locaux des usagers (Valeur pour 1000 habitants desservis)	0
P252.2	Nombre de points nécessitant des interventions fréquentes /100km de réseau	7,3
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux	0,17
P254.3	Conformité performance des STEP / acte individuel	100
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel (Note sur 120)	108
P257.1	Taux d'impayés N-1	4,17
P258.1	Taux de réclamations (Nombre de réclamations pour 1000 abonnés)	0,38
<u>3. Actions de solidarité et de coopération internationale</u>		
P207.0	Versement fond de solidarité	0,0021 €/m3

Bilan de la conformité des systèmes de collecte et des Stations d'épuration

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le



ID : 076-200023414-2022116-C2022_0664-DE

	Émeraude	Saint Aubin les Elbeuf	Grand Quevilly	Grand Couronne	Saints	Saint Pierre de Manneville
Date de mise en service	01/01/97	01/07/01	01/01/96	01/01/96	01/03/97	31/12/95
Capacité en eH	550 000	110 000	58 000	20 000	1 200	800
Type traitement	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	culture mixte	boues activées
Rejet	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine	Seine
Conformité						
Conformité performance de la collecte	Non conformité (1)	Conforme	Non conformité (2)	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	100%	100%	100%	100%	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	En attente décision DDTM	Conforme

(1) Système de collecte "Émeraude" non conforme => pour fin 2022 une proposition de programme de travaux à jour avec un nouvel échéancier, en gardant la cible de 2038 pour la fin de mise en œuvre du programme de travaux.
 (2) Système de collecte "Grand Quevilly" non conforme =>Elaboration et mise en œuvre d'un programme de travaux suite au Schéma directeur d'assainissement en cours.

	Boos	Gouy	Montmain	La Neuville Chant d'Oisel	Quévreville la Poterie
Date de mise en service	01/01/02	01/01/02	31/12/04	31/12/97	31/12/92
Capacité en eH	3 500	5 000	4 500	2 500	1 200
Type traitement	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées
Rejet	infiltration	Seine	Aubette	infiltration	infiltration
Conformité					
Conformité performance de la collecte	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	100%	100%	100%	100%	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Conforme	Conforme	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Non conformité locale liée à la bactériologie (3)	Conforme	Conforme	Non conformité locale liée à la bactériologie (3)	En attente décision DDTM

(3) Boos et La Neuville Chant d'Oisel : Actions : Demande par la DDTM de la remise en place du dispositif de désinfection

	Anneville-Ambourville	Bardouville	Duclair	Bord de Seine (Duclair sud)	Jumièges	Le Mesnil sous Jumièges
Date de mise en service	01/01/93	NC	31/12/91	NC	févr.-01	août-01
Capacité en eH	1 200	500	4 000	200	1 050	1 200
Type traitement	boues activées	Lagune	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées
Rejet	Seine	Seine	Austreberthe	Seine	Seine	Seine
Conformité						
Conformité performance de la collecte	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	100%	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Conforme	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH	Sans objet < 2 000 eH
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Conforme	Conforme	Conforme	Non-conforme (4)	Conforme	Conforme

(4) Duclair Bord de Seine : Station obsolète et saturée : mise en oeuvre d'un plan d'action en cohérence avec les conclusions du SDA. Le raccordement sur la STEP de Duclair est en cours de programmation.


	Henouville	Yainville	Saint Martin de Boscherville	Le Trait	Epinau sur Duclair
Date de mise en service	1997	1970	01/01/93	NC	NC
Capacité en eH	1 200	2 500	2 000	10 800	400
Type traitement	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées	boues activées
Rejet	Seine	Seine	Seine	Seine	infiltration
Conformité					
Conformité performance de la collecte	Sans objet < 2 000 eH	Conforme	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3) (Bilans 24h)	Sans objet < 2 000 eH	71%	100%	100%	Sans objet < 2 000 eH
Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P204.3)	Sans objet < 2 000 eH	Non-conforme (5)	Conforme	Conforme	Sans objet < 2 000 eH
Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (La DDTM établit une conformité globale et non plus distinctive DERU et Arrêté préfectoral)	Conforme	Non-conforme (5)	Conforme	Conforme	Non-conforme (6)

(5) Yainville : Causes : une capacité d'aération assez limitée, des prétraitements vétustes, une filière de boues obsolète. La surface du clarificateur, relativement faible (54 m2), ne permet pas d'accepter des débits très importants =>Une étude diag-SDA commune Le Trait-Yainville a débuté en avril 2019 et est en cours et est commune avec l'agglomération de Le Trait. Les résultats sont attendus pour septembre 2022.

(6) Epinau sur Duclair : Mauvaises performances => Les travaux de transfert vers la Station de Barentin sont en cours

Annexe 3 : Délibération et Programme de travaux sur le territoire de la



Envoyé en préfecture le 21/12/2021
Reçu en préfecture le 21/12/2021
Affiché le 
ID : 076-200023414-20211216-C2021_0626-DE

Réf dossier : 7209
N° ordre de passage : 50
N° annuel : C2021_0626

Envoyé en préfecture le 21/12/2021
Reçu en préfecture le 21/12/2021
Affiché le 
ID : 076-200023414-20211216-C2021_0626-DE

DÉLIBÉRATION RÉUNION DU CONSEIL DU 13 DÉCEMBRE 2021

S'engager massivement dans la transition social-écologique - Assainissement et Eau - Assainissement - Régie Publique de l'Assainissement - Programme de travaux Assainissement 2022 : approbation

Le coût de programme de travaux de l'année 2022, joint en annexe, est estimé à 14 448 525 € HT pour les 71 communes de la Métropole.

Il comprend les opérations principales suivantes :

- lutte contre les pollutions pour un montant de 1 710 000 € HT,
- lutte contre les inondations pour un montant de 440 000 € HT,
- réhabilitation renouvellement pour un montant de 6 987 000 € HT,
- traitement pour un montant de 2 280 500 € HT,
- instrumentation pour un montant de 123 000 € HT,
- divers pour un montant de 2 908 025 € HT.

Ce programme comprend des opérations susceptibles de bénéficier de subventions de la part de l'Etat, du Département de Seine-Maritime et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie dans le cadre du contrat global.

Le Quorum constaté,

Le Conseil métropolitain,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire et notamment l'article 10,

Vu les statuts de la Métropole,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie publique de l'Eau et de la Régie publique

1

de l'Assainissement en date 7 décembre 2021,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président,

Après en avoir délibéré,

Considérant :

- que le programme de travaux sera soumis au Conseil de la Métropole dans le cadre du vote de la délibération budgétaire,

Il est procédé au vote à 22h48.

Décide à l'unanimité :

- d'approuver le programme de travaux 2022 joint en annexe.

La dépense qui en résulte sera imputée sur les chapitres 20, 21 et 23 du budget principal de la Régie Publique de l'Assainissement de la Métropole Rouen Normandie, sous réserve de l'adoption du budget 2022.

Envoyé en préfecture le 21/12/2021
Reçu en préfecture le 21/12/2021
Affiché le 
ID : 076-200023414-20211216-C2021_0626-DE

Fait à ROUEN les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE PRÉSIDENT

Document signé électroniquement par Nicolas MAYER-ROSSIGNOL
Le Président de la Métropole Rouen Normandie
Date de signature : 21/12/2021

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 21/12/2021
Reçu en préfecture le 21/12/2021
Affiché le 
ID : 076-200023414-20211216-C2021_0626-DE

Envoyé en préfecture le 21/12/2021
Reçu en préfecture le 21/12/2021
Affiché le 
ID : 076-200023414-20211216-C2021_0626-DE

RÉUNION DU CONSEIL DU 13 DÉCEMBRE 2021 À 18H00

Sur convocation du 3 décembre 2021

Etaient présents :

M. ANQUETIN (Saint-Aubin-Epinay), Mme ARGENTIN (Rouen), Mme ATINAULT (Rouen), M. BARON (Freneuse), M. BARRÉ (Oissel), Mme BERNAY (Malaunay) jusqu'à 21h25, M. BIGOT (Petit-Couronne), Mme BIVILLE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. BONNATERRE (Caudebec-lès-Elbeuf), M. BREUGNOT (Gouy), M. CAILLOT (Elbeuf), M. CALLAIS (Le Trait), Mme CARON Marine (Rouen), Mme CERCEL (Tourville-là-Rivière), Mme CHABERT-DUKEN (Mont-Saint-Aignan), M. CHAUVIN (Saint-Martin-de-Boscherelle), Mme COGNETTA (Sotteville-lès-Rouen), M. DEBREY (Fontaines-sous-Préaux), Mme DE CINTRE (Rouen), M. DEHAIL (Saint-Aubin-Celloville), M. DELALANDRE Jean (Daclair), M. DELALANDRE Julien (Jumièges), M. DELAUNAY (Saint-Jacques-sur-Darnétal), M. DEMAZURE (La Neuville-Chant-d'Oisel), Mme DUTARTE (Rouen), Mme EL KHILI (Rouen), M. EZABORI (Grand-Quevilly), M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) jusqu'à 22h02, Mme GOUJON (Petit-Quevilly), M. GRENIER (Le Houllme) jusqu'à 22h03, M. GRISSEL (Boos), Mme GROULT (Darnétal), M. GUILBERT (Franqueville-Saint-Pierre), Mme HEROUIN LEAUTEY (Rouen), M. HIS (Saint-Pater), M. HOUBRON (Bihorel) jusqu'à 22h21, M. JAOUEN (La Londe) jusqu'à 22h02, M. JOUENNE (Sainturs), M. LABBE (Rouen), M. LAMIRAY (Maromme) jusqu'à 22h06, Mme LAMOTTE (Sainte-Marguerite-sur-Daclair), M. LANGLOIS (Amfèville-là-Mivoie), M. LE COUSIN (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. LECOULTEUX (Elbeuf), M. LE GOFF (Moulineaux), Mme LESAGE (Grand-Couronne), Mme LESCONNEX (Rouen), Mme MABILLE (Bois-Guillaume), M. MARCHANI (Rouen), M. MARCHE (Cicéon), M. MARTOT (Rouen), M. MARUT (Grand-Quevilly), M. MASSON (Saint-Aubin-lès-Elbeuf), M. MAUGER (Saint-Pierre-de-Varengueville), M. MAYER-ROSSIGNOL (Rouen), M. MENG (La Bouille), M. MERABET (Elbeuf), M. MEYER (Sotteville-sous-Val), Mme MEZRAR (Saint-Pierre-lès-Elbeuf), M. de MONCHALIN (Rouen) à partir de 19h50, M. MOREAU (Rouen), Mme MOTTE (Petit-Quevilly), M. MOYSE (Saint-Etienne-du-Rouvray), M. NAIZET (Rouen), Mme PANE (Sotteville-lès-Rouen), M. PONTY (Berville-sur-Seine), M. RAOULT (Grand-Couronne), Mme RAVACHE (Saint-Etienne-du-Rouvray), Mme RENO (Sotteville-lès-Rouen), M. RIGAUD (Petit-Quevilly) jusqu'à 22h35, M. ROULY (Grand-Quevilly), M. ROUSSEL (Hautot-sur-Seine), M. ROYER (Hérouville), Mme SANTO (Rocherolles-sur-le-Vivier), Mme SLIMANI (Rouen) jusqu'à 21h46, Mme SOMMEL LA (Yville-sur-Seine), M. SORRET (Rouen), M. SOW (Rouen), M. SPRIMONT (Rouen), Mme THERY (Saint-Léger-du-Bourg-Denis), Mme THIBAudeau (Épinay-sur-Daclair), M. TIMMERMAN (Sotteville-lès-Rouen), M. VENNIN (Le Mesnil-Esnard).

Etaient représentés conformément aux dispositions de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. AMICE (Saint-Pierre-de-Manneville) pourvu à M. CHAUVIN, M. BEREGOVOY (Rouen) pourvu à M. MARTOT, Mme BERNAY (Malaunay) pourvu à M. CAILLOT à partir de 21h25, Mme BOTTE (Oissel) pourvu à M. BARRE, Mme BOULANGER (Canteleu) pourvu à M. MERABET, Mme BOURGET (Houpeville) pourvu à M. BARON, M. BUREL (Canteleu) pourvu à Mme RENOU, Mme CARON Marie (Canteleu) pourvu à Mme MABILLE, M. COUPARD LA DROITTE (Rouen) pourvu à Mme Marine CARON, M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) pourvu à M. LAMIRAY jusqu'à 22h06, Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen) pourvu à M. GAMBIER jusqu'à 22h02, Mme DEL SOLE (Yainville) pourvu à M. CALLAIS, Mme DUBOIS (Grand-Quevilly) pourvu M. MARUT, M. DUCHESNE (Orival) pourvu à M. JAOUEN jusqu'à 22h02, M. DUPLOS (Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen) pourvu à M. GUILBERT, Mme FERON (Grand-Quevilly) pourvu à M. ROULY, Mme FLAVIGNY (Mont-Saint-Aignan) pourvu à Mme CHABERT-DUKEN, M. GAMBIER (Déville-lès-Rouen) pourvu à M. DEBREY à partir de 22h02, M. GRELAUD (Bonsecours) pourvu à M. BONNATERRE, M. GRENIER (Le Houllme) pourvu à Mme CERCEL à partir de 22h03, M. HUE (Quévreville-la-Poterie) pourvu à M. VENNIN, M. JAOUEN (La Londe) pourvu à M. ANQUETIN à partir de 22h02, M. LAMIRAY (Maromme) pourvu à M. NAIZET à partir de 22h06, M. LECERF (Darnétal) pourvu à Mme GROULT, M. LEFEBVRE (Anneville-Ambourville) pourvu à M. PONTY, Mme LEMARCHAND (Le Mesnil-sous-Jumièges) pourvu à M. Julien DELALANDRE, M. LESIEUR (Sotteville-lès-Rouen) pourvu à M. TIMMERMAN, Mme MALLEVILLE (Rouen) pourvu à Mme DUTARTE, Mme MANSOURI (Rouen) pourvu à Mme BIVILLE, M. MERLIN (Saint-Martin-du-Vivier) pourvu à Mme GROULT, Mme MEYER (Caudebec-lès-Elbeuf) pourvu à M. Jean DELALANDRE, M. de MONCHALIN (Rouen) pourvu à Mme HEROUIN-LEAUTEY jusqu'à 19h50, Mme MULOT (Notre-Dame-de-Bondeville) pourvu à M. MOYSE, Mme NICQ-CROIZAT (Mont-Saint-Aignan) pourvu à M. MOREAU, M. NOUALI (Petit-Quevilly) pourvu à Mme GOUJON, M. PELTIER (Isneauville) pourvu à M. HOUBRON jusqu'à 22h21, Mme RODRIGUEZ (Saint-Etienne-du-Rouvray) pourvu à M. LE COUSIN, M. ROUSSEAU (Bardouville) pourvu à Mme SOMMELLA, Mme SERAT (Elbeuf) pourvu à M. LABBE, Mme SLIMANI (Rouen) pourvu à Mme EL KHILI à partir de 21h46, Mme TOCQUEVILLE (Maromme) pourvu à M. LAMIRAY jusqu'à 22h06, M. VERNIER (Sotteville-lès-Rouen) pourvu à Mme LESCONNEX, M. VION (Mont-Saint-Aignan) pourvu à M. DEMAZURE, M. WULFRANC (Saint-Etienne-du-Rouvray) pourvu à Mme RAVACHE.

Etaient absents :

Mme BONA (Ymare), Mme HARAUX (Montmain), Mme MAMERI (Rouen), M. PEREZ (Bois-Guillaume), M. PETIT (Quevillon)

M. DELAPORTE (Val-de-la-Haye) à partir de 22h06
Mme DELOIGNON (Déville-lès-Rouen) à partir de 22h02
M. DUCHESNE (Orival) à partir de 22h02
M. HOUBRON (Bihorel) à partir de 22h21
M. PELTIER (Isneauville) à partir de 22h21
M. RIGAUD (Petit-Quevilly) à partir de 22h35
Mme TOCQUEVILLE (Maromme) à partir de 22h06

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

Envoyé en préfecture le 21/12/2021

ID : 076-200023414-20211215-C2022_0664-DE

Envoyé

Reçu

Affiché le

ID : 076-200023414-20211215-C2021_0626-DE

PROGRAMME DE TRAVAUX - REGIE ASSAINISSEMENT 2022

I - LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

Type d'opérations	Prévisions	Montant € HT
Création de bassin	Création d'un bassin de 4000 m3 et ouvrages associés	1 000 000
Création de réseaux	Suppression STEP et raccordement vers la STEP du trait	90 000
Création de réseaux	Sécuriser le transfert des effluents vers la station d'épuration Emeraude par la création d'un réseau qui soit en capacité d'assurer la collecte du débit de temps sec en cas d'intervention sur l'émissaire existant.	50 000
Etudes	Shéma Directeur d'Assainissement de Grand-Quevilly	570 000
SOUS-TOTAL		1 710 000 €

II - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Type d'opérations	Prévisions	Montant € HT
Acquisition de terrains		100 000
Avaloirs		40 000
Redimensionnements de réseaux	renforcement de réseaux unitaires	300 000
SOUS-TOTAL		440 000 €

III - REHABILITATION - RENOUVELLEMENT

Type d'opérations	Prévisions	Montant € HT
Limiter les infiltrations d'eau claires parasites	Quartier Fresnel à Déville-Les-Rouen	500 000
Postes de Relèvement	Matériel industriel et réhabilitation PR	500 000
Travaux divers rivières bassins		500 000
Travaux divers réseaux		4 000 000
Renouvellement, réhabilitation canalisation	Siphon sous la Seine	500 000
Renouvellement réseaux EU	Maisunay rue Sigfried Ribot	300 000
Réhabilitation réseaux EU	Rues des Bleuets, Jasmins, Lilas, quartier cité des familles Saint-Étienne-du-Rouvray	250 000
Renouvellement matériel réseau sous vide	Val-de-la-Haye, Sahurs, Hautot-sur-Seine	22 000
Matériel industriel PR		15 000
Etude diagnostic Génie civil ouvrages		100 000
Matériel industriel PR pompes		300 000
SOUS-TOTAL		6 987 000 €

IV - TRAITEMENT

Type d'opérations	Prévisions	Montant € HT
EMERAUDE	Renouvellement contractuel	1 500 000
	AMO pour la valorisation des boues	300 000
SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF	Renouvellement matériel usine	200 000
	Pompes	30 000
GRAND-QUEVILLY	Renouvellement step Grand-Quevilly électricité chaudronnerie	40 000
	Travaux d'amélioration	9 000
SAHURS	Matériel industriel	7 000
SAINT-PIERRE-DE-MANNEVILLE	Pompes STEP Saint-Pierre-de-Manneville	8 000
	Renouvellement STEP	20 000
PLATEAU EST	Travaux sur la STEP	6 500
	Renouvellement marché PS ouest	110 000
HENOUVILLE	Refonte station d'épuration	50 000
SOUS-TOTAL		2 280 500 €

V - INSTRUMENTATION

Type d'opérations	Prévisions	Montant € HT
POSTES DE RELEVEMENT	Instrumentation DO	100 000
	Instrumentation PR	20 000
	Instrumentation débitmètres pluviomètres	3 000
SOUS-TOTAL		123 000 €

VI - DIVERS

Type d'opérations	Prévisions	Montant € HT
DIVERS		
SOUS-TOTAL		2 908 025 €

TOTAL GENERAL 14 448 525 €

Annexe 4 – Règlement d’Assainissement Collectif

Le règlement d’assainissement collectif, adopté par délibération du Conseil Communautaire du 25 juin 2012 modifié le 15 décembre 2014, est disponible sur le site internet de la Métropole Rouen Normandie (= Communauté de l’Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe) (http://www.metropole-rouen-normandie.fr/files/publications/Reglements_assainissement/reglementass2014.pdf) ou sur simple demande.

Annexe 5 – Règlement d’Assainissement Non Collectif

Le règlement d’assainissement non collectif, adopté par délibération du Conseil de la Métropole Rouen Normandie du 20 avril 2015, est disponible sur le site internet de la Métropole Rouen Normandie (http://www.metropole-rouen-normandie.fr/files/publications/Reglements_assainissement/REGLEMENT-ANC-2015.pdf) ou sur simple demande.

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le



ID : 076-200023414-20221116-C2022_0664-DE

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Publié le

SLOW

ID : 076-200023414-20221116-C2022_0664-DE

Métropole Rouen Normandie

Le 108

108 Allée François Mitterrand

CS 50589

76006 ROUEN CEDEX

Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59

www.metropole-rouen-normandie.fr

Ma Métropole

metropole-rouen-normandie.fr

0 800 021 021

Service & appel gratuits